

DÉLIBÉRATION N°CP 2024-351

DU 15 NOVEMBRE 2024

SUBVENTIONS POUR LES LOGEMENTS INTERMÉDIAIRES ET LES LOGEMENTS SOCIAUX FAMILIAUX, JEUNES ET ÉTUDIANTS - 4ÈME AFFECTATION POUR 2024

La commission permanente du conseil régional d'Île-de-France,

VU la décision 2012/21/UE du 20 décembre 2011 relative à l'application de l'article 106, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides d'Etat sous forme de compensations de service public octroyées à certaines entreprises chargées de la gestion de services d'intérêt économique général (notifiée sous le numéro C (2011) 9380) ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU les délibérations n° CR 132-09 du 26 novembre 2009 relative au schéma régional du logement des étudiants et n° CR 39-15 du 19 juin 2015 portant notamment actualisation du Schéma régional du logement étudiant ;

VU la délibération n° CR 08-16 du 18 février 2016 modifiée relative à 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens ;

VU la délibération n° CR 2017-02 du 26 janvier 2017 modifiée relative à la production de logements et à l'amélioration et simplification de la politique régionale en faveur du logement social ;

VU la délibération n° CR 2017-51 du 9 mars 2017 modifiée relative à la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité ;

VU la délibération n° CP 2017-133 du 17 mai 2017 modifiée portant notamment approbation de la convention-type relative à l'aide régionale en faveur de la production de résidences conventionnées pour jeunes, apprentis et étudiants ;

VU la délibération n° CP 2018-257 du 4 juillet 2018 portant attributions de subventions dans le cadre de la politique régionale d'aide à la création de logements locatifs sociaux familiaux, jeunes et étudiants - troisième affectation pour 2018 ;

VU la délibération n° CR 2020-006 du 5 mars 2020 modifiée relative au plan régional pour la disparition des passoires thermiques dans le parc social et ouverture du contingent de logements sociaux régionaux aux policiers et surveillants pénitentiaires ;

VU la délibération n° CP 2020-356 du 1^{er} juillet 2020 modifiée relative à la mise en œuvre du plan de relance économique, écologique et solidaire - création d'une action en faveur du logement locatif intermédiaire (LLI) ;

VU la délibération n° CR 2020-048 du 19 novembre 2020 relative à la politique régionale en faveur du logement des jeunes et des étudiants ;

VU la délibération n° CP 2021-244 du 12 mai 2021 relative aux conventions avec l'URHAJ-IDF et la Fondation Abbé Pierre ;

VU la délibération n° CR 2021-039 du 2 juillet 2021 modifiée relative aux délégations d'attributions

du conseil régional à sa commission permanente ;

VU la délibération n° CP 2021-332 du 22 juillet 2021 relative à l'intégration d'une clause éthique dans les conventions passées par la Région ;

VU la délibération n° CR 2021-054 du 23 septembre 2021 relative à l'action régionale en faveur du logement des jeunes, des étudiants et des personnels soignants ayant approuvé la convention signée avec la FAS Ile-de-France ;

VU la délibération n° CR 2022-035 du 19 mai 2022 relative au bouclier social ;

VU la délibération n° CP 2022-446 du 10 novembre 2022 pour tant subvention pour les logements sociaux, jeunes et étudiants - 5^{ème} affectation pour 2022 ayant approuvé l'avenant n° 1 à la convention visée ci-dessus ;

VU la délibération n° CR 2022-078 du 12 décembre 2022 portant révision du règlement budgétaire et financier et règlement relatif aux méthodes comptables et durée d'amortissement ;

VU la délibération n° CP 2023-155 du 1^{er} juin 2023 portant diverses dispositions en matière de communication institutionnelle - 2^{ème} rapport 2023 – adoptant la Charte de visibilité ;

VU la délibération n° CP 2023-405 du 17 novembre 2023 modifiée portant notamment approbation de la convention-type relative à l'aide régionale en faveur de la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires ;

VU la délibération n° CP 2024-076 du 28 mars 2024 portant notamment approbation de la convention-type relative à la mise en œuvre du dispositif « 100 000 stages pour les jeunes franciliens » et d'une convention avec la SA d'HLM Immobilière 3F concernant la publication d'offres de stages ou de contrats en alternance pour 2024 ;

VU le budget de la région Île-de-France pour 2024 ;

VU l'avis de la commission du logement et de l'aménagement ;

VU l'avis de la commission des finances et des fonds européens ;

VU le rapport n°CP 2024-351 présenté par madame la présidente du conseil régional d'Île-de-France ;

Après en avoir délibéré,

Article 1 :

Décide de participer, au titre du dispositif « Soutien régional à la production de résidences pour jeunes, apprentis et étudiants » de la délibération n° CR 2017-02 du 26 janvier 2017 modifiée, au financement des projets détaillés dans les fiches projets en annexe 1 à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de 5 019 156 €.

Subordonne le versement de ces subventions à la signature de conventions conformes à la convention-type en investissement adoptée par délibération n° CP 2017-133 du 17 mai 2017 modifiée et autorise la présidente du conseil régional à les signer.

Affecte à cet effet une autorisation de programme de **5 019 156 €** disponibles sur le chapitre 905 « Aménagement des territoires et habitat », code fonctionnel 555 « Logement social », programme HP 555-004 (155004) « Action en faveur du logement des jeunes », action

15500403 « Logement des étudiants, des jeunes et des apprentis » du budget 2024.

Article 2 :

Décide de participer, au titre du dispositif « Production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires » de la délibération n° CR 2017-02 du 26 janvier 2017 modifiée, au financement des projets de logements détaillés dans les fiches projets en annexe 2 à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de 11 500 289 €.

Subordonne le versement de ces subventions à la signature de conventions conformes à la convention-type en investissement adoptée par délibération n° CP 2023-405 du 17 novembre 2023 modifiée et autorise la présidente du conseil régional à les signer.

Affecte à cet effet une autorisation de programme de **11 500 289 €** disponibles sur le chapitre 905 « Aménagement des territoires et habitat », code fonctionnel 555 « Logement social », programme HP 555-003 (155003) « Développement du parc locatif social », action 15500304 « Soutien à la production de logements locatifs sociaux » du budget 2024.

Article 3 :

Décide de participer, au titre du dispositif « Action régionale en faveur du logement locatif intermédiaire (LLI) » de la délibération n° CP 2020-356 du 1^{er} juillet 2020 modifiée, au financement des projets de logements détaillés dans les fiches projets en annexe 3 à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de 469 355 €.

Subordonne le versement de ces subventions à la signature de conventions conformes à la convention-type en investissement adoptée par délibération n° CP 2020-356 du 1^{er} juillet 2020 modifiée et autorise la présidente du conseil régional à les signer.

Affecte à cet effet une autorisation de programme de **469 355 €** disponibles sur le chapitre 905 « Aménagement des territoires et habitat », code fonctionnel 552 « Aide au secteur locatif », programme HP 552-001 (155001) « Aide au parc privé », action 15500101 « Action en faveur du logement locatif intermédiaire LLI » du budget 2024.

Article 4 :

Affecte une autorisation de programme de **4 651,80 €** disponibles sur le chapitre 905 « Aménagement des territoires et habitat », code fonctionnel 555 « Logement social », programme HP 555-003 (155003) « Développement du parc locatif social », action 15500304 « Soutien à la production de logements locatifs sociaux » du budget 2024, pour permettre le versement du solde de la subvention attribuée à AB Habitat par délibération n° CP 2018-257 du 4 juillet 2018 pour la réalisation de l'opération décrite en annexe 4.

Article 5 :

Transfère à RATP Habitat Intermédiaire la subvention d'un montant de 192 500 € (dossier n° EX079079) initialement attribuée à la SA d'HLM RATP Habitat par délibération n° CP 2024-076 du 28 mars 2024 pour la réalisation de 35 logements intermédiaires situés 140 rue de Sartrouville (bâtiment B) à Nanterre.

Modifie en conséquence la fiche projet n° EX079079.

Subordonne le versement de cette subvention à la signature d'une convention conforme à la convention-type adoptée par délibération n° CP 2020-356 du 1^{er} juillet 2020 modifiée et autorise

la présidente du conseil régional à la signer.

Article 6 :

Décide de poursuivre, sur la période 2024-2026, le partenariat avec la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) Ile-de-France relatif au fonds de sécurisation des organismes d'insertion par le logement et à l'expérimentation Confiance Ile-de-France Jeunes, par l'attribution d'une subvention de 658 825 €.

Subordonne le versement de cette subvention à la signature de l'avenant n° 2 joint annexe 5 à la présente délibération et autorise la présidente du conseil régional à le signer.

Affecte à cet effet une autorisation de programme de **658 825 €** prélevée sur le chapitre 905 « Aménagement des territoires et habitat », code fonctionnel 555 « Logement social », programme HP 555-005 (155005) « Lutte contre la précarité énergétique », action 15500501 « Lutte contre la précarité énergétique » du budget 2024.

Article 7 :

Autorise la prise en compte des dépenses éligibles à l'attribution des subventions à compter des dates prévisionnelles de démarrage indiquées dans les fiches projets annexées à la délibération, en application de l'article 17 de l'annexe 1 de la délibération n° CR 2022-078 du 12 décembre 2022.

**La présidente du conseil régional
d'Île-de-France**



VALÉRIE PÉCRESSE

Acte rendu exécutoire le 15 novembre 2024, depuis réception en préfecture de la région Île-de-France le 15 novembre 2024 (référence technique : 075-237500079-20241115-lmc1226857-DE-1-1) et affichage ou notification le 15 novembre 2024.

Dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cet acte administratif est susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent.

ANNEXES A LA DELIBERATION

Annexe 1 - Fiches projets logements des jeunes et des étudiants

**DOSSIER N° EX088553 - 77 - CHELLES - ALLEE DES PAVILLONS/AV MARECHAL FOCH -
RESIDENCE UNIVERSITAIRE DE 130 PLS**

Dispositif : Soutien à la production de résidences pour jeunes, apprentis et étudiants (n° 00000996)

Délibération Cadre : CR2017-02 modifiée du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155004-200

Action : 15500403- Logement des étudiants, des jeunes et des apprentis

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de résidences pour jeunes, apprentis et étudiants	10 288 041,00 € TTC	7,07 %	727 508,00 €
	Montant total de la subvention		727 508,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MC HABITAT SCIC D'HLM
Adresse administrative : 2 RUE WLADISLAW PUSZ
77500 CHELLES CEDEX
Statut Juridique : Société Anonyme
Représentant : Monsieur Benoit BREYSSE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation, dans le cadre d'une VEFA (avec charge foncière), d'une résidence universitaire de 130 logements PLS, offrant 137 places, située 53 avenue du Maréchal Foch / 1 bis allée des Pavillons à Chelles

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

La résidence sera composée de 130 T1 dont les 7 plus grands seront destinés à l'accueil de couples.

La résidence disposera de 2 salles de convivialité et d'une salle de coworking permettant de favoriser les échanges collectifs entre étudiants.

Chauffage/ECS : réseau de chaleur urbain

Caractéristiques techniques : Certification NF Habitat HQE, RE 2020

L'association Les Quartiers Latins assurera la gestion de la résidence. Les redevances prévisionnelles varieront de 505 € à 612 € par personne. Ces montants pourront varier après déduction de l'APL en fonction du statut de l'occupant.

Détail du calcul de la subvention :

Calcul de la subvention : 10.288.041 € x 20% = 2.057.608 €

Plafond : 137 places x 4.600 € = 630.200 €

Création d'espaces partagés et de convivialité

324.361 € x 30 % = 97.308 €

Plafond : 100 000 €

Subvention totale : 727.508 €

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- CHELLES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	10 288 041,00	100,00%
Total	10 288 041,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région PLS	630 200,00	6,13%
Subvention Région espaces partagés et de convivialité	97 308,00	0,95%
Emprunt CDC foncier	3 413 119,00	33,18%
Emprunt CDC travaux	5 574 922,00	54,19%
Fonds propres	572 492,00	5,56%
Total	10 288 041,00	100,00%

DOSSIER N° EX088949 - 77 - TRILPORT - AV VERDUN (ZAC ANCRE DE LUNE) - FJT 86 PLAI

Dispositif : Soutien à la production de résidences pour jeunes, apprentis et étudiants (n° 00000996)

Délibération Cadre : CR2017-02 modifiée du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155004-200

Action : 15500403- Logement des étudiants, des jeunes et des apprentis

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de résidences pour jeunes, apprentis et étudiants	6 603 096,00 € TTC	17,08 %	1 128 000,00 €
	Montant total de la subvention		1 128 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : 3F RESIDENCES

Adresse administrative : 28/34 RUE DU CHATEAU DES RENTIER
75013 PARIS 13E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Société Anonyme d'Habitation à Loyer Modéré

Représentant : Monsieur JEAN TOURNOUX, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation, avec charge foncière, d'un foyer de jeunes travailleurs de 86 logements PLAI, offrant 94 places, situé 65 avenue de Verdun, ZAC de l'Ancre de Lune (lot C3), à Trilport

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Le foyer sera composé de 78 T1 et 8 T1 bis (pour couples ou familles monoparentales).

Chauffage/ECS : pompes à chaleur

Caractéristiques techniques : Certification NF Habitat HQE, labels RE2020 seuils 2028, Effinergie RE2020 et bâtiment biosourcé

Relais Jeunes 77 assurera la gestion du foyer. Les redevances prévisionnelles varieront de 421,85 € à 611,55 € par personne. Ces montants pourront varier après déduction de l'APL en fonction du statut de l'occupant.

Détail du calcul de la subvention :

Calcul de la subvention : $6.603.096 \text{ €} \times 20\% = 1.320.619 \text{ €}$

Plafond : $94 \text{ places} \times 12.000 \text{ €} = 1.128.000 \text{ €}$

Le bénéficiaire s’engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- TRILPORT

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L’organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	7 055 695,00	100,00%
Total	7 055 695,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLAI	989 000,00	14,02%
Subvention Action logement	374 000,00	5,30%
Subvention CAF	350 000,00	4,96%
Subvention Région PLAI	1 128 000,00	15,99%
Emprunt CDC foncier	142 695,00	2,02%
Emprunt Action logement	2 244 000,00	31,80%
Autres emprunts Action logement	1 236 000,00	17,52%
Fonds propres	592 000,00	8,39%
Total	7 055 695,00	100,00%

**DOSSIER N° EX088947 - 78 - CHATEAUFORT - RUE DES JEUNES BOIS (RD36) - RESIDENCE
UNIVERSITAIRE DE 184 PLS**

Dispositif : Soutien à la production de résidences pour jeunes, apprentis et étudiants (n° 00000996)

Délibération Cadre : CR2017-02 modifiée du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155004-200

Action : 15500403- Logement des étudiants, des jeunes et des apprentis

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de résidences pour jeunes, apprentis et étudiants	15 234 173,00 € TTC	6,16 %	938 400,00 €
	Montant total de la subvention		938 400,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : VILOGIA SA D'HLM
Adresse administrative : 271 BOULEVARD DE TOURNAI
59664 VILLENEUVE D ASCQ
Statut Juridique : Société Anonyme d'Habitation à Loyer Modéré
Représentant : Monsieur Philippe REMIGNON, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation, dans le cadre d'une VEFA (avec charge foncière), d'une résidence universitaire de 184 logements PLS, offrant 207 places dont 204 finançables par la Région, située rue des Jeunes Bois (RD36) à Châteaufort

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

La résidence sera composée de 123 T1 (dont 3 inéligibles en raison d'une SHAB inférieure à 18m²), 27 T1 bis, 11 T2 et 23 T2 bis (colocation 2 personnes).

Les étudiants en colocation bénéficieront, au même titre que les autres étudiants, des locaux communs et services de la résidence.

Chauffage/ECS : pompes à chaleur

Caractéristiques techniques : RT 2012

L'association Les Quartiers Latins assurera la gestion de la résidence. Les redevances prévisionnelles varieront de 333,5 € à 667 € par personne. Ces montants pourront varier après déduction de l'APL en fonction du statut de l'occupant.

Détail du calcul de la subvention :

Calcul de la subvention : $15.234.173 \text{ €} \times 20\% = 3.046.835 \text{ €}$

Plafond : $204 \text{ places} \times 4.600 \text{ €} = 938.400 \text{ €}$

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- CHATEAUFORT

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	15 621 506,00	100,00%
Total	15 621 506,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région PLS	938 400,00	6,01%
Emprunt CDC foncier	4 340 552,00	27,79%
Emprunt CDC travaux	10 342 554,00	66,21%
Total	15 621 506,00	100,00%

DOSSIER N° EX088736 - 75 - PARIS 11 - 4 RUE MERCOEUR - RESIDENCE UNIVERSITAIRE DE 42 PLUS

Dispositif : Soutien à la production de résidences pour jeunes, apprentis et étudiants (n° 00000996)

Délibération Cadre : CR2017-02 modifiée du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155004-200

Action : 15500403- Logement des étudiants, des jeunes et des apprentis

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de résidences pour jeunes, apprentis et étudiants	4 372 971,00 € TTC	8,75 %	382 748,00 €
	Montant total de la subvention		382 748,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ELOGIE SIEMP
Adresse administrative : 8 BOULEVARD D INDOCHINE
75019 PARIS 19E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Société Anonyme
Représentant : Madame Laurence PATRICE, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation, avec charge foncière, d'une résidence universitaire de 42 logements PLUS, offrant 46 places, située 4 rue Mercœur à Paris 11ème

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

La résidence sera composée de 24 T1, 14 T1' et 4 T1 bis pour couples.

La résidence disposera d'une salle commune permettant de favoriser les échanges collectifs entre étudiants.

Chauffage/ECS : pompe à chaleur (récupération de la chaleur fatale d'un data center)

Caractéristiques techniques : Certification BEE, RE 2020-20%, labels BBCA et Effinergie+
Toitures végétalisées

Hénéo assurera la gestion de la résidence. Les redevances prévisionnelles varieront de 282,28 € à 478,63 € par personne. Ces montants pourront varier après déduction de l'APL en fonction du statut de l'occupant.

Détail du calcul de la subvention :

Calcul de la subvention : $4.372.971 \text{ €} \times 20\% = 874.594 \text{ €}$

Plafond : $46 \text{ places} \times 8.000 \text{ €} = 368.000 \text{ €}$

Création d'espaces partagés et de convivialité

$49.160 \text{ €} \times 30\% = 14.748 \text{ €}$

Plafond : 100 000 €

Subvention totale : 382.748 €

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	6 969 540,00	100,00%
Total	6 969 540,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLUS	840 000,00	12,05%
Subvention Commune (attribuée)	1 719 795,00	24,68%
Subvention Action logement	252 000,00	3,62%
Subvention Région PLUS	368 000,00	5,28%
Subvention Région espaces partagés et de convivialité	14 748,00	0,21%
Emprunt CDC foncier	918 249,00	13,18%
Emprunt CDC travaux	1 023 554,00	14,69%
Emprunt Action logement	800 000,00	11,48%
Fonds propres	1 033 194,00	14,82%
Total	6 969 540,00	100,00%

DOSSIER N° EX087266 - 75 - PARIS 14 - 50-62 BD JOURDAN - RESIDENCE UNIVERSITAIRE DE 68 LGTS PLUS

Dispositif : Soutien à la production de résidences pour jeunes, apprentis et étudiants (n° 00000996)

Délibération Cadre : CR2017-02 modifiée du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155004-200

Action : 15500403- Logement des étudiants, des jeunes et des apprentis

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de résidences pour jeunes, apprentis et étudiants	10 827 011,00 € TTC	5,17 %	560 000,00 €
Montant total de la subvention			560 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : RIVP REGIE IMMOBILIERE DE LA VILLE DE PARIS
Adresse administrative : 11 AV DE LA PORTE D ITALIE
75013 PARIS 13E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Société Anonyme d'Economie Mixte
Représentant : Monsieur David BELLIARD, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation, avec charge foncière, d'une résidence universitaire de 68 logements PLUS, offrant 70 places, située 50-62 boulevard Jourdan / 160 rue de la Tombe Issoire à Paris 14ème

Dates prévisionnelles : 1 octobre 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : urgence à démarrer les travaux afin d'ouvrir la résidence concomitamment à la rentrée universitaire 2026

Description :

La résidence sera composée de 57 T1, 9 T1 bis et 2 T3 (colocation 2 personnes).

Les étudiants en colocation bénéficieront, au même titre que les autres étudiants, des locaux communs et services de la résidence.

Chauffage/ECS : réseau de chaleur urbain

Caractéristiques techniques : Certification NF Habitat HQE, label E+C-

Le CROUS de Paris assurera la gestion de la résidence. Les redevances prévisionnelles varieront de 267,20 € à 454,14 € par personne. Ces montants pourront varier après déduction de l'APL en fonction du statut de l'occupant.

Détail du calcul de la subvention :

Calcul de la subvention : $10.827.011 \text{ €} \times 20\% = 2.165.402 \text{ €}$

Plafond : $70 \text{ places} \times 8.000 \text{ €} = 560.000 \text{ €}$

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	12 476 320,00	100,00%
Total	12 476 320,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLUS	418 373,00	3,35%
Subvention Commune (attribuée)	2 421 627,00	19,41%
Subvention Action logement	520 000,00	4,17%
Subvention Région PLUS	560 000,00	4,49%
Emprunt CDC foncier	2 005 300,00	16,07%
Emprunt CDC travaux	4 296 413,00	34,44%
Fonds propres	2 254 607,00	18,07%
Total	12 476 320,00	100,00%

**DOSSIER N° EX088426 - 75 - PARIS 19 - PORTE DE LA VILLETTE - RESIDENCE UNIVERSITAIRE
111 LGTS**

Dispositif : Soutien à la production de résidences pour jeunes, apprentis et étudiants (n° 00000996)

Délibération Cadre : CR2017-02 modifiée du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155004-200

Action : 15500403- Logement des étudiants, des jeunes et des apprentis

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de résidences pour jeunes, apprentis et étudiants	10 567 753,00 € TTC	9,07 %	958 500,00 €
	Montant total de la subvention		958 500,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : RATP HABITAT
Adresse administrative : 158 RUE DE BAGNOLET
75020 PARIS 20E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Société Anonyme d'Habitation à Loyer Modéré
Représentant : Monsieur Valère PELLETIER, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation, avec charge foncière, d'une résidence universitaire de 111 logements (90 PLUS / 21 PLS), offrant 120 places (99 PLUS / 21 PLS) située 8-18 avenue de la Porte de la Villette à Paris 19ème

Dates prévisionnelles : 1 octobre 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : urgence à démarrer les travaux afin d'ouvrir la résidence concomitamment à la rentrée universitaire 2026.

Description :

La résidence sera composée de 94 T1, 8 T1' et 9 T1 bis (pour couples).

Chauffage/ECS : RCU (eaux grises)

Caractéristiques techniques : Certification NF Habitat HQE, RT 2012 – 20%, labels Effinergie +, bâtiment biosourcé 3ème niveau et E+C-.

Terrasses végétalisées.

L'ALJT assurera la gestion de la résidence. Les redevances prévisionnelles varieront de 251,62 € à 566,25 € par personne. Ces montants pourront varier après déduction de l'APL en fonction du statut de l'occupant.

Détail du calcul de la subvention :

Calcul de la subvention : $10.567.753 \text{ €} \times 20\% = 2.113.551 \text{ €}$

Plafond : $(99 \text{ places} \times 8.000 \text{ €}) + (21 \text{ places} \times 4.600 \text{ €}) = 888.600 \text{ €}$

Subvention végétalisation :

Calcul de la subvention : $73.274 \text{ €} \times 50\% = 36.637 \text{ €}$

Plafond : $45 \text{ €} \times 320 \text{ m}^2 = 14.400 \text{ €}$

Prime Eco-construction (label bâtiment biosourcé niveau 3) : $500 \text{ €} \times 111 \text{ lgts} = 55.500 \text{ €}$

Subvention totale : 958.500 €

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	12 483 306,00	100,00%
Total	12 483 306,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLUS	450 522,00	3,61%
Surcharge foncière Etat PLUS	2 626 433,00	21,04%
Surcharge foncière Etat PLS	753 113,00	6,03%
Subvention Région PLUS	792 000,00	6,34%
Subvention Région PLS	96 600,00	0,77%
Subvention Région Végétalisation	14 400,00	0,12%
Prime Région éco-construction	55 500,00	0,44%
Emprunt CDC foncier	1 586 166,00	12,71%
Emprunt CDC travaux	5 850 872,00	46,87%
Fonds propres	257 700,00	2,06%
Total	12 483 306,00	100,00%

DOSSIER N° EX088982 - 75 - PARIS 19 - 8-10 RUE NOYER-DURAND - RSJA 19 PLAI / 48 LLI

Dispositif : Soutien à la production de résidences pour jeunes, apprentis et étudiants (n° 00000996)

Délibération Cadre : CR2017-02 modifiée du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155004-200

Action : 15500403- Logement des étudiants, des jeunes et des apprentis

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de résidences pour jeunes, apprentis et étudiants	3 491 526,00 € TTC	9,28 %	324 000,00 €
	Montant total de la subvention		324 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : RIVP REGIE IMMOBILIERE DE LA VILLE DE PARIS
Adresse administrative : 11 AV DE LA PORTE D ITALIE
75013 PARIS 13E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Société Anonyme d'Economie Mixte
Représentant : Monsieur David BELLIARD, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation, dans le cadre d'une VEFA (avec charge foncière), d'une résidence sociale pour jeunes actifs de 19 logements PLAI, offrant 27 places, située 8-10 rue Noyer-Durand à Paris 19ème

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

La résidence sera composée de 17 T1 et 2 T6 (colocations 5 personnes).

Chauffage/ECS : pompes à chaleur

Caractéristiques techniques : Certification NF Habitat HQE, RT 2012

Hénéo assurera la gestion de la résidence. Les redevances prévisionnelles s'élèveront à 471,73 € par personne. Ce montant pourra varier après déduction de l'APL en fonction du statut de l'occupant.

Détail du calcul de la subvention :

Calcul de la subvention : $3.491.526 \text{ €} \times 20\% = 698.305 \text{ €}$

Plafond : $27 \text{ places} \times 12.000 \text{ €} = 324.000 \text{ €}$

Le bénéficiaire s’engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :
• PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L’organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	13 146 912,00	100,00%
Total	13 146 912,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLAI	972 000,00	7,39%
Subvention Commune (attribuée)	108 000,00	0,82%
Subvention Région PLAI	324 000,00	2,46%
Emprunt CDC foncier	4 330 311,00	32,94%
Emprunt CDC travaux	3 692 601,00	28,09%
Fonds propres	3 720 000,00	28,30%
Total	13 146 912,00	100,00%

Annexe 2 - Fiches projets logements familiaux

DOSSIER N° EX088643 - 77 - CHANTELOUP-EN-BRIE - AVENUE DU CHENE SAINT FIACRE- 9 PLS

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	1 257 762,00 € TTC	3,23 %	40 626,00 €
	Montant total de la subvention		40 626,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MC HABITAT SCIC D'HLM
Adresse administrative : 2 RUE WLADISLAW PUSZ
77500 CHELLES CEDEX
Statut Juridique : Société Anonyme
Représentant : Monsieur Benoit BREYSSE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation, dans le cadre d'une VEFA, de 9 logements PLS situés avenue du Chêne Saint-Fiace à Chanteloup-en-Brie

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Taux de logements sociaux : 27,7%

Source DRIHL Inventaire SRU 2022

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Chauffage/ECS : individuel gaz

Certification/Label : BEE + RT 2012 -10% - bâtiment biosourcé – label E+C-

SURFACES UTILES:

Logements PLS : 591,30 m²

LOYERS (m² SU valeur Juin 2024)

Logements PLS : 10,50 €

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement PLS

Calcul de la subvention : $1.257.762 \text{ €} \times 3,23 \% = 40.626 \text{ €}$

Plafond : $5.000 \text{ €} \times 9 = 45.000 \text{ €}$

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- CHANTELOUP-EN-BRIE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	2 121 044,00	100,00%
Total	2 121 044,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région PLS	40 626,00	1,92%
Emprunt CDC foncier	723 465,00	34,11%
Emprunt CDC travaux	908 579,00	42,84%
Emprunt Action logement	120 000,00	5,66%
Fonds propres	328 374,00	15,48%
Total	2 121 044,00	100,00%

DOSSIER N° EX088021 - 77 - CLAYE SOUILLY - 32 RUE DE VERDUN - 9 PLUS/PLAI / 12 LGTS

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	1 357 248,00 € TTC	5,01 %	67 952,00 €
	Montant total de la subvention		67 952,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : 3F SEINE ET MARNE
Adresse administrative : 32 COURS DU DANUBE
77700 SERRIS
Statut Juridique : Société Anonyme
Représentant : Monsieur Franck VIVIER, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation de 4 logements PLUS et 5 PLAИ sis 32 rue de Verdun à Claye-Souilly

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Taux de logements sociaux : 13,7 %
Source DRIHL Inventaire SRU 2021
(NPNRU N°C0796)

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :
Chauffage/ECS : individuel électrique
Certification/Label : NF habitat HQE (RE 2020)

SURFACES UTILES:

Logements PLUS : 163,61 m²
Logements PLAИ : 321,14 m²

LOYERS (m² SU valeur janvier 2024)

Logements PLUS : 8,01 €
Logements PLAИ : 7,11 €

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement PLUS

Calcul de la subvention : $458.078 \text{ €} \times 5 \% = 22.904 \text{ €}$

Plafond : $10.000 \text{ €} \times 4 = 40.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement très social de type PLAI

Calcul de la subvention : $899.170 \text{ €} \times 5,01 \% = 45.048 \text{ €}$

Plafond : $12.000 \text{ €} \times 5 = 60.000 \text{ €}$

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- CLAYE-SOUILLY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	2 432 882,00	100,00%
Total	2 432 882,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention ANRU PLAI	59 000,00	2,43%
Subvention Région PLUS	22 904,00	0,94%
Subvention Région PLAI	45 048,00	1,85%
Emprunt CDC foncier	509 444,08	20,94%
Emprunt CDC travaux	1 338 649,89	55,02%
Emprunt Action logement	215 000,00	8,84%
Fonds propres	242 836,03	9,98%
Total	2 432 882,00	100,00%

DOSSIER N° EX086628 - 77 - LAGNY SUR MARNE - 33 AVENUE RAYMOND POINCARE - 51 PLUS/PLAI/PLS

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	8 051 198,00 € TTC	3,70 %	298 294,00 €
Montant total de la subvention			298 294,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ANTIN RESIDENCES SA HABITAT LOYER MODERE
Adresse administrative : 59 RUE DE PROVENCE
75009 PARIS 9E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Société Anonyme d'Habitation à Loyer Modéré
Représentant : Monsieur Denis LOTHAIRE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation de 23 logements PLUS, 16 PLAI et 12 PLS sis 33 avenue Raymond Poincaré à Lagny-sur-Marne

Dates prévisionnelles : 2 septembre 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : urgence à démarrer les travaux au regard de l'état dégradé du bâtiment et des risques d'occupation illicite du site

Description :

Taux de logements sociaux : 21,9 %

Source DRIHL Inventaire SRU 2021

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Chauffage/ECS : individuel électrique / PAC

Certification/Label : NF Habitat HQE (RE 2020)

SURFACES UTILES :

Logements PLS : 698,37 m²

Logements PLUS : 1 538,56 m²

Logements PLAI : 1 013,53 m²

LOYERS (m² SU valeur mai 2024)

Logements PLS : 11,52 €

Logements PLUS : 8,06 €

Logements PLAI : 7,04 €

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement PLS

Calcul de la subvention : $1.760.989 \text{ €} \times 2,73 \% = 48.075 \text{ €}$

Plafond : $5.000 \text{ €} \times 12 = 60.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement PLUS

Calcul de la subvention : $3.860.196 \text{ €} \times 3,58 \% = 138.195 \text{ €}$

Plafond : $10.000 \text{ €} \times 23 = 230.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement très social de type PLAI

Calcul de la subvention : $2.430.013 \text{ €} \times 4,61 \% = 112.024 \text{ €}$

Plafond : $12.000 \text{ €} \times 16 = 192.000 \text{ €}$

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- LAGNY-SUR-MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	12 463 915,00	100,00%
Total	12 463 915,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLAI	134 400,00	1,08%
Subvention PLAI adapté	35 000,00	0,28%
Subvention Région PLUS	138 195,00	1,11%
Subvention Région PLAI	112 024,00	0,90%
Subvention Région PLS	48 075,00	0,39%
Surcharge foncière Etat PLUS	230 000,00	1,85%
Surcharge foncière Etat PLAI	192 000,00	1,54%
Surcharge foncière Etat PLS	60 000,00	0,48%
Emprunt CDC foncier	3 854 580,00	30,93%
Emprunt CDC travaux	6 729 128,00	53,99%
Emprunt Action logement	156 000,00	1,25%
Fonds propres	774 513,00	6,21%
Total	12 463 915,00	100,00%

DOSSIER N° EX087147 - 77 - MELUN - ZAC DE MONTAIGU - LOT 2C3 - 52 PLUS/PLAI

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20415342-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	7 075 111,00 € TTC	2,87 %	203 159,00 €
	Montant total de la subvention		203 159,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : HABITAT 77 OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE SEINE ET MARNE
Adresse administrative : CS 90074
77002 MELUN
Statut Juridique : Etablissement Public Local à Caractère Industriel et Commercial
Représentant : Monsieur Denis JULLEMIER, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation de 21 logements PLUS et 31 PLAI situés ZAC de Montaigu - lot 2C3 (Eco quartier Woodi) à Melun

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : urgence au regard des contraintes de délais liées à la mise en œuvre du projet de rénovation urbaine et des risques de perte de financements en cas de retard

Description :

Taux de logements sociaux : 40,8%

Source DRIHL Inventaire SRU 2021

Exception dispositif anti ghettos (projet NPNRU quartier Nord.Schuman/Beauregard/Les Hauts de Melun)

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Chauffage/ECS : réseau de chaleur urbain

Certification/Label : NF Habitat HQE – RE 2020 - label E+C-

SURFACES UTILES:

Logements PLUS : 1.461,38 m²

Logements PLAI : 1.930,54 m²

LOYERS (m² SU valeur Octobre 2020)

Logements PLUS : 7,45 €

Logements PLAI : 6,68 €

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement PLUS

Calcul de la subvention : $2.927.174 \text{ €} \times 2,52 \% = 73.765 \text{ €}$

Plafond : $10.000 \text{ €} \times 21 = 210.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement très social de type PLAI

Calcul de la subvention : $4.147.937 \text{ €} \times 2,25 \% = 93.329 \text{ €}$

Plafond : $12.000 \text{ €} \times 31 = 372.000 \text{ €}$

Primes :

Toiture/mur végétalisé : 10.065 €

$(20.130,57 \text{ €} \times 50\% = 10.065 \text{ €} ; \text{plafond : } 45 \text{ €} \times 310,02 \text{ m}^2 = 1.951 \text{ €})$

Espaces privatifs extérieurs : $500 \text{ €} \times 52 = 26.000 \text{ €}$

Subvention totale : 203.159 €

Localisation géographique :

- MELUN

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	9 159 288,00	100,00%
Total	9 159 288,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention ANRU PLAI	539 400,00	5,89%
Subvention Région PLUS	73 765,00	0,81%
Subvention Région PLAI	93 329,00	1,02%
Emprunt CDC foncier	2 481 190,00	27,09%
Emprunt CDC travaux	5 339 199,78	58,29%
Fonds propres	596 339,22	6,51%
Prime Région (toiture végétalisée)	10 065,00	0,11%
Prime Région (espaces privatifs extérieurs)	26 000,00	0,28%
Total	9 159 288,00	100,00%

**DOSSIER N° EX086504 - 77 - NANTEUIL LES MEAUX - CLOS COURTANT - RUE FORTUNA
REGNIER - 42 PLUS/PLAI**

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	6 041 787,00 € TTC	6,04 %	365 085,00 €
	Montant total de la subvention		365 085,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SA D HABITATION A LOYER MODERE
TROIS MOULINS HABITAT
Adresse administrative : 60 RUE DES MEUNIER
77950 RUBELLES
Statut Juridique : Société Anonyme
Représentant : Monsieur Daniel BIARD, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation, dans le cadre d'une VEFA, de 17 logements PLUS et 25 PLAI situés clos Courtant, 21 rue Fortuna Régnier à Nanterre-lès-Meaux

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Taux de logements sociaux : 14,6 %
Source DRIHL Inventaire SRU 2021
programme ANRU : NPNRU Meaux - Beauval (PRIN) convention CA Pays de Meaux (N°C0714)

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Chauffage/ECS : individuel gaz
Certification/Label : NF Habitat HQE, RE 2020

SURFACES UTILES :

Logements PLUS : 1.129,65 m²
Logements PLAI : 1.492,47 m²

LOYERS (m² SU valeur janvier 2023)

Logements PLUS : 7,33 €
Logements PLAI : 6,51 €

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement PLUS
Calcul de la subvention : $2.616.822 \text{ €} \times 4,55 \% = 119.065 \text{ €}$
Plafond : $10.000 \text{ €} \times 17 = 170.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement très social de type PLAI
Calcul de la subvention : $3.424.965 \text{ €} \times 6,57 \% = 225.020 \text{ €}$
Plafond : $12.000 \text{ €} \times 25 = 300.000 \text{ €}$

Primes :
Espaces privatifs extérieurs : $500 \text{ €} \times 42 \text{ lgts} = 21.000 \text{ €}$

Subvention totale : 365.085 €

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- NANTEUIL-LES-MEAUX

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	8 399 444,00	100,00%
Total	8 399 444,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention ANRU PLAI	295 000,00	3,51%
Subvention Région PLUS	119 065,00	1,42%
Subvention Région PLAI	225 020,00	2,68%
Prime(s) Région (Espace privatif extérieur)	21 000,00	0,25%
Emprunt CDC foncier	2 732 255,00	32,53%
Emprunt CDC travaux	3 099 271,00	36,90%
Emprunt Action logement	715 000,00	8,51%
Fonds propres	1 192 833,00	14,20%
Total	8 399 444,00	100,00%

DOSSIER N° EX085669 - 77 - SERRIS - ZAC PRE DE CLAYE - LOT AFAB4A - 26 PLUS/PLAI/PLS

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	3 654 846,00 € TTC	4,19 %	153 202,00 €
Montant total de la subvention			153 202,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : PLURIAL NOVILIA
Adresse administrative : 2 PLACE PAUL JAMOT
51100 REIMS
Statut Juridique : Société Anonyme d'Habitation à Loyer Modéré
Représentant : Monsieur Fabien PETIT, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation, dans le cadre d'une VEFA, de 8 logements PLUS, 11 PLAI et 7 PLS situés ZAC Pré de Claye - lot AFAB4A à Serris

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Taux de logements sociaux : 24,8%

Source DRIHL Inventaire SRU 2021

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Chauffage/ECS : réseau de chaleur urbain

Certification/Label : NF Habitat HQE – RT 2020

SURFACES UTILES:

Logements PLS : 290,32 m²

Logements PLUS : 576,52m²

Logements PLAI : 749,09 m²

LOYERS (m² SU valeur décembre 2023)

Logements PLS : 11,10 €

Logements PLUS : 7,60 €
Logements PLAI : 6,74 €

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement PLS
Calcul de la subvention : $672.779 \text{ €} \times 4,17 \% = 28.055 \text{ €}$
Plafond : $5.000 \text{ €} \times 7 = 35.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement PLUS
Calcul de la subvention : $1.325.454 \text{ €} \times 3,63 \% = 48.114 \text{ €}$
Plafond : $10.000 \text{ €} \times 8 = 80.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement très social de type PLAI
Calcul de la subvention : $1.656.613 \text{ €} \times 4,65 \% = 77.033 \text{ €}$
Plafond : $12.000 \text{ €} \times 11 = 132.000 \text{ €}$

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- SERRIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	5 721 839,00	100,00%
Total	5 721 839,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLAI	92 400,00	1,61%
Subvention PLAI adapté	17 500,00	0,31%
Subvention Région PLUS	48 114,00	0,84%
Subvention Région PLAI	77 033,00	1,35%
Subvention Région PLS	28 055,00	0,49%
Emprunt CDC foncier	1 906 446,00	33,32%
Emprunt CDC travaux	839 942,00	14,68%
Emprunt Action logement	684 000,00	11,95%
Autres emprunts (préciser)	312 000,00	5,45%
Fonds propres	1 716 349,00	30,00%
Total	5 721 839,00	100,00%

DOSSIER N° EX087482 - 78 - CHEVREUSE - RUE DE LA TOUR - 12 PLUS/PLAI

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	990 951,00 € TTC	8,24 %	81 699,00 €
Montant total de la subvention			81 699,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : 1001 VIES HABITAT
Adresse administrative : 31 RUE DE LA FEDERATION
75015 PARIS 15E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Société Anonyme
Représentant : Monsieur Philippe BRY, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation, dans le cadre d'une VEFA, de 8 logements PLUS et 4 PLAI situés 7 rue de la Tour à Chevreuse

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Taux de logements sociaux : 12,8 %

Source DRIHL Inventaire SRU 2019

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Chauffage/ECS : individuel gaz

Non certifié, niveau RT 2012

SURFACES UTILES :

Logements PLUS : 301,86 m²

Logements PLAI : 138,46 m²

LOYERS (m² SU valeur janvier 2024)

Logements PLUS : 8,69 €

Logements PLAI : 7,71 €

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement PLUS

Calcul de la subvention : $684.234 \text{ €} \times 5 \% = 34.212 \text{ €}$

Plafond : $10.000 \text{ €} \times 8 = 80.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement très social de type PLAI

Calcul de la subvention : $306.717 \text{ €} \times 11,74 \% = 36.009 \text{ €}$

Plafond : $12.000 \text{ €} \times 4 = 48.000 \text{ €}$

Primes :

Toiture/mur végétalisé : 5.478 €

($18.209 \text{ €} \times 50\% = 9.105 \text{ €}$; plafond : $45 \text{ €} \times 121,74 \text{ m}^2 = 5.478 \text{ €}$)

Espaces privatifs extérieurs : $500 \text{ €} \times 12 = 6.000 \text{ €}$

Subvention totale : 81.699 €

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- CHEVREUSE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	1 615 488,00	100,00%
Total	1 615 488,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLAI	168 000,00	10,40%
Subvention Région PLUS	34 212,00	2,12%
Subvention Région PLAI	36 009,00	2,23%
Prime(s) Région (toiture végétalisée et espace privatif extérieur)	11 478,00	0,71%
Emprunt CDC foncier	478 041,00	29,59%
Emprunt CDC travaux	515 790,00	31,93%
Emprunt Action logement	264 000,00	16,34%
Fonds propres	107 958,00	6,68%
Total	1 615 488,00	100,00%

DOSSIER N° EX087015 - 78 - MAREIL MARLY - CHEMIN DU BUISSON GUERIN - 10 PLUS/PLAI / 14 LGTS

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	1 414 466,00 € TTC	5,81 %	82 113,00 €
	Montant total de la subvention		82 113,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ENTREPRISE SOCIALE POUR L'HABITAT DOMNIS
Adresse administrative : 10 RUE MARTEL
75010 PARIS 10E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Société Anonyme
Représentant : Monsieur CHARLES-HENRI BILLOT, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation de 4 logements PLUS et 6 PLAI situés 1 bis chemin du Buisson Guérin à Mareil-Marly

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Taux de logements sociaux : 10,03 %
Source DRIHL Inventaire SRU 2022

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :
Transformation d'anciens bureaux en logements
Chauffage/ECS : Individuel électrique

SURFACES UTILES :
Logements PLUS : 276,40 m²
Logements PLAI : 299,75 m²

LOYERS (m² SU valeur janvier 2024)

Logements PLUS : 7,46 €
Logements PLAI : 7,19 €

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement PLUS
Calcul de la subvention : $678.571 \text{ €} \times 4,13 \% = 28.025 \text{ €}$
Plafond : $10.000 \text{ €} \times 4 = 40.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement très social de type PLAI
Calcul de la subvention : $735.895 \text{ €} \times 7,35 \% = 54.088 \text{ €}$
Plafond : $12.000 \text{ €} \times 6 = 72.000 \text{ €}$

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- MAREIL-MARLY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	3 308 328,00	100,00%
Total	3 308 328,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLUS	55 200,00	1,67%
Subvention Etat PLAI	82 800,00	2,50%
Surcharge foncière Commune/EPCI (attribuée)	20 000,00	0,60%
Subvention Action logement	46 000,00	1,39%
Subvention Région PLUS	28 025,00	0,85%
Subvention Région PLAI	54 088,00	1,63%
Emprunt CDC foncier	1 057 815,00	31,97%
Emprunt CDC travaux	1 128 513,00	34,11%
Emprunt Action logement	66 000,00	1,99%
Fonds propres	769 887,00	23,27%
Total	3 308 328,00	100,00%

**DOSSIER N° EX088868 - 78 - SAINT ARNOULT EN YVELINES - AVENUE HENRI GRIVOT - 33
PLUS/PLAI / 40 LGTS**

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	5 377 089,00 € TTC	4,75 %	255 282,00 €
	Montant total de la subvention		255 282,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : IMMOBILIERE 3F
Adresse administrative : 159 RUE NATIONALE
75013 PARIS 13E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Société Anonyme
Représentant : Monsieur Fabrice LE SACHÉ, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation, dans le cadre d'une VEFA, de 21 logements PLUS et 12 PLAI situés 1 à 5 avenue Henri Grivot à Saint-Arnoult-en-Yvelines

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Taux de logements sociaux : 6,86%
Source DRIHL Inventaire SRU 2022

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Chauffage/ECS : collectif gaz
Certification/Label : NF Habitat HQE, RE 2020

SURFACES UTILES :

Logements PLUS : 1.302,35 m²
Logements PLAI : 763,95 m²

LOYERS (m² SU valeur janvier 2023)

Logements PLUS : 6,10 €

Logements PLAI : 5,39 €

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement PLUS

Calcul de la subvention : $3.446.226 \text{ €} \times 4,27 \% = 147.154 \text{ €}$

Plafond : $10.000 \text{ €} \times 21 = 210.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement très social de type PLAI

Calcul de la subvention : $1.930.863 \text{ €} \times 5,6 \% = 108.128 \text{ €}$

Plafond : $12.000 \text{ €} \times 12 = 144.000 \text{ €}$

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	8 753 862,00	100,00%
Total	8 753 862,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLAI	240 000,00	2,74%
Subvention Département (sollicitée)	1 120 000,00	12,79%
Surcharge foncière Commune/EPCI (sollicitée)	779 910,00	8,91%
Subvention Action logement	100 500,00	1,15%
Subvention Région PLAI	108 128,00	1,24%
Subvention Région PLUS	147 154,00	1,68%
Emprunt CDC foncier	1 468 810,00	16,78%
Emprunt CDC travaux	2 864 869,00	32,73%
Emprunt Action logement	240 000,00	2,74%
Fonds propres	1 684 491,00	19,24%
Total	8 753 862,00	100,00%

DOSSIER N° EX088386 - 78 - SARTROUVILLE - AVENUE GEORGES CLEMENCEAU - RUE JEAN ANOUILH ET RUE DE THANN - 31 PLUS/PLAI/PLS

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	4 091 086,00 € TTC	3,59 %	146 955,00 €
	Montant total de la subvention		146 955,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : 1001 VIES HABITAT
Adresse administrative : 31 RUE DE LA FEDERATION
75015 PARIS 15E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Société Anonyme
Représentant : Monsieur Philippe BRY, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation, dans le cadre d'une VEFA, de 8 logements PLUS, 17 PLAI et 6 PLS situés 34 avenue Georges Clémenceau, rue Jean Anouilh et rue de Thann à Sartrouville

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Taux de logements sociaux : 28,53%
Source DRIHL Inventaire RPLS 2022
ANRU : NPRNU - Sartrouville - Le Plateau-Cité des Indes (PRIN) N°C0746

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Chauffage/ECS : individuel gaz
Certification/Label : NF Habitat, RE 2020

SURFACES UTILES :

Logements PLS : 325,35 m²
Logements PLUS : 474,48 m²
Logements PLAI : 1.081,38 m²

LOYERS (m² SU valeur février 2024)

Logements PLS : 11,80 €

Logements PLUS : 7,52 €

Logements PLAI : 6,56 €

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement PLS

Calcul de la subvention : $743.144 \text{ €} \times 3,64 \% = 27.050 \text{ €}$

Plafond : $5.000 \text{ €} \times 6 = 30.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement PLUS

Calcul de la subvention : $1.017.778 \text{ €} \times 3,55 \% = 36.131 \text{ €}$

Plafond : $10.000 \text{ €} \times 8 = 80.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement très social de type PLAI

Calcul de la subvention : $2.330.164 \text{ €} \times 2,93 \% = 68.274 \text{ €}$

Plafond : $12.000 \text{ €} \times 17 = 204.000 \text{ €}$

Primes :

Espaces privatifs extérieurs : $500 \text{ €} \times 31 = 15.500 \text{ €}$

Subvention totale : 146.955 €

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- SARTROUVILLE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	6 532 397,00	100,00%
Total	6 532 397,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention ANRU PLAI	278 400,00	4,26%
Subvention PLAI adapté	31 150,00	0,48%
Subvention Région PLUS	36 131,00	0,55%
Subvention Région PLAI	68 274,00	1,05%
Subvention Région PLS	27 050,00	0,41%
Prime(s) Région (espace privatif extérieur)	15 500,00	0,24%
Emprunt CDC foncier	2 126 720,00	32,56%
Emprunt CDC travaux	2 570 827,00	39,36%
Emprunt Action logement	572 800,00	8,77%
Fonds propres	805 545,00	12,33%
Total	6 532 397,00	100,00%

DOSSIER N° EX088944 - 78 - VERNOUILLET - RUE PAUL DOUMER - 28 PLUS/PLAI / 35 LGTS

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	3 981 875,00 € TTC	5,49 %	218 494,00 €
Montant total de la subvention			218 494,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SA D'HLM ICF LA SABLIERE

Adresse administrative : 24 RUE DE PARADIS
75010 PARIS 10E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Société Anonyme

Représentant : Monsieur EMMANUEL DUNAND, Président directeur général

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation, dans le cadre d'une VEFA, de 17 logements PLUS et 11 PLAI situés rue Paul Doumer à Vernouillet

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Taux de logements sociaux : 13,5 %

Source DRIHL Inventaire SRU 2019

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Certif/label : NF Habitat, BEE + RE 2020

Chauffage/ECS : collectif gaz

SURFACES UTILES :

Logements PLUS : 902,40 m²

Logements PLAI : 687,98 m²

LOYERS (m² SU valeur janvier 2023)

Logements PLUS : 6,61 €

Logements PLAI : 5,87 €

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement PLUS

Calcul de la subvention : $2.419.367 \text{ €} \times 4,93 \% = 119.275 \text{ €}$

Plafond : $10.000 \text{ €} \times 17 = 170.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement très social de type PLAI

Calcul de la subvention : $1.562.508 \text{ €} \times 6,35 \% = 99.219 \text{ €}$

Plafond : $12.000 \text{ €} \times 11 = 132.000 \text{ €}$

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- VERNOUILLET

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	12 846 346,00	100,00%
Total	12 846 346,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLAI	150 150,00	1,17%
Autres subventions publiques (préciser)	753 697,00	5,87%
Subvention Région PLUS	119 275,00	0,93%
Subvention Région PLAI	99 219,00	0,77%
Emprunt CDC foncier	4 993 239,00	38,87%
Autres emprunts (emprunt libre)	5 512 625,00	42,91%
Fonds propres	1 218 141,00	9,48%
Total	12 846 346,00	100,00%

DOSSIER N° EX087189 - 78 - VILLENES SUR SEINE - ROUTE DE MAROLLES - 24 PLUS/PLAI / 34 LGTS

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	3 726 924,00 € TTC	5,05 %	188 355,00 €
	Montant total de la subvention		188 355,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : IMMOBILIERE 3F
Adresse administrative : 159 RUE NATIONALE
75013 PARIS 13E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Société Anonyme
Représentant : Monsieur Fabrice LE SACHÉ, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation, dans le cadre d'une VEFA, de 14 logements PLUS et 10 PLAИ situés 166 et 216 route de Marolles à Villennes-sur-Seine

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Taux de logements sociaux : 13,21 %
Source DRIHL Inventaire SRU 2022

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Chauffage/ECS : collectif gaz
Certification/Label : NF Habitat HQE, RE 2020

SURFACES UTILES :

Logements PLUS : 995,27 m²
Logements PLAИ : 651,98 m²

LOYERS (m² SU valeur janvier 2023)

Logements PLUS : 7,32 €
Logements PLAИ : 6,63 €

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement PLUS

Calcul de la subvention : $2.286.023 \text{ €} \times 4,3 \% = 98.299 \text{ €}$

Plafond : $10.000 \text{ €} \times 14 = 140.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement très social de type PLAI

Calcul de la subvention : $1.440.901 \text{ €} \times 6,25 \% = 90.056 \text{ €}$

Plafond : $12.000 \text{ €} \times 10 = 120.000 \text{ €}$

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- VILLENNES-SUR-SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	7 878 416,00	100,00%
Total	7 878 416,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLAI	164 700,00	2,09%
Subvention PLAI adapté	18 630,00	0,24%
Subvention Région PLUS	98 299,00	1,25%
Subvention Région PLAI	90 056,00	1,14%
Emprunt CDC foncier	2 605 195,00	33,07%
Emprunt CDC travaux	3 484 049,40	44,22%
Emprunt Action logement	678 000,00	8,61%
Fonds propres	739 486,60	9,39%
Total	7 878 416,00	100,00%

DOSSIER N° EX088981 - 91 - BONDOUFLE - ZAC DU GRAND PARC (LOT C2) - RUE DU GRAND NOYER - PENSION DE FAMILLE DE 30 LGTS

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	2 882 024,00 € TTC	30,00 %	864 607,00 €
	Montant total de la subvention		864 607,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ANTIN RESIDENCES SA HABITAT LOYER MODERE
Adresse administrative : 59 RUE DE PROVENCE
75009 PARIS 9E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Société Anonyme d'Habitation à Loyer Modéré
Représentant : Monsieur Denis LOTHAIRE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation, avec charge foncière, d'une pension de famille de 30 logements PLAI situés Zac du Grand Parc (lot C2) - rue du Grand Noyer à Bondoufle

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Taux de logements sociaux : 18,87 %

Source DRIHL Inventaire SRU 2019

Chauffage/ECS : réseau de chaleur urbain - biomasse

Caractéristiques techniques : NF Habitat HQE, RE 2020 bâtiment biosourcé niveau 1

Mode de conventionnement PLAI

Surface utile : 723,40 m²

Redevance : valeur décembre 2023

Typologie Redevance Reste à charge après perception APL (estimation)
T1' 478 € de 98 € à 176 €

DETAIL DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement d'habitat adapté de type PLAI

Calcul de la subvention : $2.882.024 \text{ €} \times 30 \% = 864.607 \text{ €}$

Plafond : $30.000 \text{ €} \times 30 = 900.000 \text{ €}$

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- BONDOUFLE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	3 421 091,00	100,00%
Total	3 421 091,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLAI	384 000,00	11,22%
Subvention PLAI adapté	232 500,00	6,80%
Subvention Région PLAI	864 607,00	25,27%
Emprunt CDC foncier	428 000,00	12,51%
Emprunt CDC travaux	1 511 984,00	44,20%
Total	3 421 091,00	100,00%

DOSSIER N° EX088153 - 91 - BONDOUFLE - ZAC GRAND PARC LOT C2 - 128 PLUS/PLAI/PLS

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	18 259 388,00 € TTC	4,05 %	739 931,00 €
Montant total de la subvention			739 931,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ANTIN RESIDENCES SA HABITAT LOYER MODERE
Adresse administrative : 59 RUE DE PROVENCE
75009 PARIS 9E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Société Anonyme d'Habitation à Loyer Modéré
Représentant : Monsieur Denis LOTHAIRE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation de 55 logements PLUS, 39 PLAI et 34 PLS sis Zac Grand Parc (lot C2) rue du Grand Noyer à Bondoufle

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Taux de logements sociaux : 18,87 %
Source DRIHL Inventaire SRU 2022

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Chauffage/ECS : réseau chaleur urbain (biomasse)
Certification/Label : NF habitat HQE (RE 2020) label bâtiment biosourcé

SURFACES UTILES :

Logements PLS : 1 749,45 m²
Logements PLUS : 3 241,25 m²
Logements PLAI : 2 536,65 m²

LOYERS (m² SU valeur décembre 2023)

Logements PLS : 11,90 €

Logements PLUS : 7,76 €
Logements PLAI : 6,88 €

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement PLS
Calcul de la subvention : $4.303.031 \text{ €} \times 3,17 \% = 136.406 \text{ €}$
Plafond : $5.000 \text{ €} \times 34 = 170.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement PLUS
Calcul de la subvention : $7.972.334 \text{ €} \times 4,14 \% = 330.055 \text{ €}$
Plafond : $10.000 \text{ €} \times 55 = 550.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement très social de type PLAI
Calcul de la subvention : $5.984.023 \text{ €} \times 4,57 \% = 273.470 \text{ €}$
Plafond : $12.000 \text{ €} \times 39 = 468.000 \text{ €}$

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- BONDOUFLE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	24 535 095,00	100,00%
Total	24 535 095,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLAI	417 300,00	1,70%
Prime spécifique PLAI	78 000,00	0,32%
Subvention Région PLUS	330 055,00	1,35%
Subvention Région PLAI	273 470,00	1,11%
Subvention Région PLS	136 406,00	0,56%
Emprunt CDC foncier	4 696 340,00	19,14%
Emprunt CDC travaux	12 561 178,00	51,20%
Emprunt Action logement	1 860 000,00	7,58%
Fonds propres	4 182 346,00	17,05%
Total	24 535 095,00	100,00%

DOSSIER N° EX088854 - 91 - BOUSSY SAINT ANTOINE - RUE LE PRE DES HAUTES - 20 PLUS/PLAI/PLS

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	4 450 965,00 € TTC	2,61 %	116 377,00 €
	Montant total de la subvention		116 377,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : BATIGERE HABITAT

Adresse administrative : 2 RUE VOLTAIRE
92300 LEVALLOIS PERRET

Statut Juridique : Société Anonyme d'Habitation à Loyer Modéré

Représentant : Monsieur Nicolas ZITOLI, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation de 6 logements PLUS, 8 PLAI et 6 PLS situés 43 rue le Prè des Hautes à Boussy-Saint-Antoine

Dates prévisionnelles : 6 août 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : urgence à démarrer les travaux au regard des contraintes de relogements dans le cadre de la mise en œuvre du NPNRU

Description :

Taux de logements sociaux : 22,07 %

Source DRIHL Inventaire SRU 2022

ANRU : NPNRU - 91 - Vigneux-sur-Seine - Croix Blanche (PRIR) N° C0720

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Chauffage/ECS : pompe à chaleur

Certification/Label : NF Habitat HQE, RE 2020

SURFACES UTILES :

Logements PLS : 462,48 m²

Logements PLUS : 457,18 m²

Logements PLAI : 564,26 m²

LOYERS (m² SU valeur mars 2024)

Logements PLS : 10,13 €

Logements PLUS : 6,79 €

Logements PLAI : 6,13 €

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement PLS

Calcul de la subvention : 1.427.423 € x 1,69 % = 24.123 €

Plafond : 5.000 € x 6 = 30.000 €

Aide en faveur du logement PLUS

Calcul de la subvention : 1.353.225 € x 2,67 % = 36.131 €

Plafond : 10.000 € x 6 = 60.000 €

Aide en faveur du logement très social de type PLAI

Calcul de la subvention : 1.670.317 € x 3,36 % = 56.123 €

Plafond : 12.000 € x 8 = 96.000 €

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- BOUSSY-SAINT-ANTOINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	6 160 918,00	100,00%
Total	6 160 918,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention ANRU PLAI	139 200,00	2,26%
Subvention Région PLUS	36 131,00	0,59%
Subvention Région PLAI	56 123,00	0,91%
Subvention Région PLS	24 123,00	0,39%
Emprunt CDC foncier	992 082,00	16,10%
Emprunt CDC travaux	4 504 859,00	73,12%
Emprunt Action logement	66 000,00	1,07%
Autres emprunts (Prêt action logement bonifié)	342 400,00	5,56%
Total	6 160 918,00	100,00%

DOSSIER N° EX084482 - 91 - CHALO SAINT MARS - RUE DU DOCTEUR SOLON - 1 PLAI

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	157 192,00 € TTC	12,55 %	19 734,00 €
Montant total de la subvention			19 734,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SNL PROLOGUES
Adresse administrative : 3 RUE LOUISE THULIEZ
75019 PARIS 19E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Société Anonyme
Représentant : Monsieur Jean-René POILLOT, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation, avec charge foncière, d'un logement PLAI situé 18 rue du Docteur Solon à Chalo-Saint-Mars

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Taux de logements sociaux : 1,4 %

Source DRIHL Inventaire SRU 2019

Chauffage/ECS : poêle à bois granulés

Mode de conventionnement PLAI

Surface utile : 46 m²

Loyer / m² SU - Valeur janvier 2021 : 5,69 €

DETAIL DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement très social de type PLAI

Calcul de la subvention : $157.192 \text{ €} \times 30 \% = 47.158 \text{ €}$

Plafond : $429 \text{ €}^* \times 46 \text{ m}^2 = 19.734 \text{ €}$

* Majoration convention de partenariat avec Fondation Abbé Pierre

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- CHALO-SAINT-MARS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	169 527,00	100,00%
Total	169 527,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLAI	30 000,00	17,70%
Prime spécifique PLAI	4 000,00	2,36%
Subvention PLAI adapté	17 500,00	10,32%
Subvention Département (sollicitée)	33 000,00	19,47%
Subvention Commune (sollicitée)	16 000,00	9,44%
Subvention Action logement	4 000,00	2,36%
Subvention Fondation ABBE PIERRE	16 652,70	9,82%
Subvention Région PLAI	19 734,00	11,64%
Emprunt CDC travaux	25 000,00	14,75%
Fonds propres	3 640,30	2,15%
Total	169 527,00	100,00%

DOSSIER N° EX088670 - 91 - CHEPTAINVILLE - RUE DU BOIS - PENSION DE FAMILLE DE 20 LOGEMENTS

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	2 699 936,00 € TTC	18,67 %	504 026,00 €
	Montant total de la subvention		504 026,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : M ET M ASSOCIATION MONDE EN MARGE
MONDE EN MARCHE
Adresse administrative : 22 RUE DE LORMOY
91310 LONGPONT-SUR-ORGE
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Alexandre FACCHIN, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation, avec charge foncière, d'une pension de famille de 20 logements PLAI situés 6 rue du Bois à Cheptainville

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Taux de logements sociaux : 6,6 %

Source DRIHL Inventaire SRU 2019

Chauffage/ECS : pompe à chaleur

Caractéristiques techniques : Promotelec Habitat neuf, RE 2020

Mode de conventionnement PLAI

Surface utile : 694,25 m²

Redevance : valeur août 2023

Typologie Redevance Reste à charge après perception APL (estimation)

T1' 461,92 € de 59,92 € à 73,92 €
T1 BIS 478,09 € de 76,09 € à 90,09 €

DETAIL DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement d'habitat adapté de type PLAI

Calcul de la subvention : 2.699.936 € x 30 % = 809.981 €

Plafond : 726 €* x 694,25 m² = 504.026 €

* Majoration convention de partenariat avec Fondation Abbé Pierre

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- CHEPTAINVILLE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	2 802 930,00	100,00%
Total	2 802 930,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLAI	372 000,00	13,27%
Subvention PLAI adapté	310 000,00	11,06%
Subvention Département (sollicitée)	480 000,00	17,12%
Subvention Fondation ABBE PIERRE	280 292,99	10,00%
Autres subventions publiques Etat (prime spécifique MOI)	420 000,00	14,98%
Subvention Région PLAI	504 026,00	17,98%
Emprunt CDC foncier	410 000,00	14,63%
Fonds propres	26 611,01	0,95%
Total	2 802 930,00	100,00%

DOSSIER N° EX088890 - 91 - EPINAY SUR ORGE - RUE DU PETIT VAUX - 5 PLAI

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	390 804,00 € TTC	30,00 %	117 241,00 €
	Montant total de la subvention		117 241,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SNL PROLOGUES

Adresse administrative : 3 RUE LOUISE THULIEZ
75019 PARIS 19E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Société Anonyme

Représentant : Monsieur Jean-René POILLOT, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation, sans charge foncière, de 5 logements PLAI situés 78 rue du Petit Vaux à Epinay-sur-Orge

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Taux de logements sociaux : 15,51 %

Source DRIHL Inventaire SRU 2022

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Chauffage/ECS : pompe à chaleur air/eau

Certification/Label : Promotelec rénovation responsable

Mode de conventionnement PLAI

Surface utile : 176,90 m²

Loyer / m² SU - Valeur janvier 2024 : 7,58 €

DETAIL DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement très social de type PLAI

Calcul de la subvention : $390.804 \text{ €} \times 30 \% = 117.241 \text{ €}$

Plafond : $726 \text{ €}^* \times 176,90 \text{ m}^2 = 128.429 \text{ €}$

* Majoration convention de partenariat avec Fondation Abbé Pierre

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- EPINAY-SUR-ORGE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	758 477,00	100,00%
Total	758 477,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLAI	123 104,98	16,23%
Prime spécifique PLAI	68 938,79	9,09%
Subvention PLAI adapté	69 900,00	9,22%
Subvention Département (attribuée)	135 000,00	17,80%
Subvention Fondation ABBE PIERRE	75 847,69	10,00%
Subvention Région PLAI	117 241,00	15,46%
Emprunt CDC travaux	137 000,00	18,06%
Fonds propres	31 444,54	4,15%
Total	758 477,00	100,00%

**DOSSIER N° EX088848 - 91 - LINAS - RUE DE LA GARENNE ET RUE DES PROCESSIONS -
PENSION DE FAMILLE DE 30 LGTS**

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	3 082 900,00 € TTC	29,19 %	900 000,00 €
	Montant total de la subvention		900 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ANTIN RESIDENCES SA HABITAT LOYER MODERE
Adresse administrative : 59 RUE DE PROVENCE
75009 PARIS 9E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Société Anonyme d'Habitation à Loyer Modéré
Représentant : Monsieur Denis LOTHAIRE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation d'une pension de famille de 30 logements PLAI situés 5 rue de la Garenne et 2 rue des Processions à Linas

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Taux de logements sociaux : 20,65 %

Source DRIHL Inventaire SRU 2022

Chauffage/ECS : pompe à chaleur

Caractéristiques techniques : NF Habitat HQE, RE 2020

Mode de conventionnement PLAI

Surface utile : 720 m²

Redevance : valeur août 2024

Typologie Redevance Reste à charge après perception APL (estimation)

T1' 478 € de 98 € à 478 €

DETAIL DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement d'habitat adapté de type PLAI

Calcul de la subvention : $3.082.900 \text{ €} \times 30 \% = 924.870 \text{ €}$

Plafond : $30.000 \text{ €} \times 30 = 900.000 \text{ €}$

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- LINAS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	4 000 980,00	100,00%
Total	4 000 980,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLAI	360 000,00	9,00%
Subvention PLAI adapté	465 000,00	11,62%
Surcharge foncière Département (sollicitée)	360 000,00	9,00%
Subvention Action logement	180 000,00	4,50%
Subvention Région PLAI	900 000,00	22,49%
Emprunt CDC foncier	583 000,00	14,57%
Emprunt CDC travaux	1 152 980,00	28,82%
Total	4 000 980,00	100,00%

DOSSIER N° EX088906 - 91 - MILLY LA FORET - RUE DES TROIS MOLES - 5 PLAI

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	649 532,00 € TTC	25,84 %	167 851,00 €
	Montant total de la subvention		167 851,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SNL PROLOGUES
Adresse administrative : 3 RUE LOUISE THULIEZ
75019 PARIS 19E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Société Anonyme
Représentant : Monsieur Jean-René POILLOT, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation, avec charge foncière, de 5 logements PLAI situés 27-29 rue des trois Môles à Milly-la-Forêt

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Taux de logements sociaux : 3,6 %

Source DRIHL Inventaire SRU 2019

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Chauffage/ECS : collectif gaz

Mode de conventionnement PLAI

Surface utile : 231,20 m²

Loyer / m² SU - Valeur janvier 2024 : 6,94 €

DETAIL DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement très social de type PLAI

Calcul de la subvention : $649.532 \text{ €} \times 30 \% = 194.860 \text{ €}$

Plafond : $726 \text{ €}^* \times 231,20 \text{ m}^2 = 167.851 \text{ €}$

* Majoration convention de partenariat avec Fondation Abbé Pierre

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- MILLY-LA-FORET

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	696 442,00	100,00%
Total	696 442,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLAI	138 364,23	19,87%
Prime spécifique PLAI	61 882,90	8,89%
Subvention PLAI adapté	69 900,00	10,04%
Subvention Département (attribuée)	135 000,00	19,38%
Subvention Fondation ABBE PIERRE	34 822,10	5,00%
Subvention Région PLAI	167 851,00	24,10%
Emprunt CDC travaux	88 000,00	12,64%
Fonds propres	621,77	0,09%
Total	696 442,00	100,00%

DOSSIER N° EX083347 - 91 - MONTHLERY - ROUTE D'ORLEANS - 27 PLUS/PLAI

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	3 740 036,00 € TTC	4,66 %	174 229,00 €
Montant total de la subvention			174 229,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : VILOGIA SA D'HLM
Adresse administrative : 271 BOULEVARD DE TOURNAI
59664 VILLENEUVE D ASCQ
Statut Juridique : Société Anonyme d'Habitation à Loyer Modéré
Représentant : Monsieur Philippe REMIGNON, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation, dans le cadre d'une VEFA, de 15 logements PLUS, 12 PLAI situés au 24-28 route d'Orléans à Monthléry

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Taux de logements sociaux : 18,69 %

Source DRIHL Inventaire SRU 2022

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Chauffage/ECS : collectif gaz

Certification/Label : NF Habitat HQE - RT 2012 -10 %

SURFACES UTILES:

Logements PLUS : 1.158,61 m²

Logements PLAI : 621,08 m²

LOYERS (m² SU valeur janvier 2023)

Logements PLUS : 7,22 €

Logements PLAI : 6,41 €

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement PLUS

Calcul de la subvention : $2.470.066 \text{ €} \times 3,65 \% = 90.157 \text{ €}$

Plafond : $10.000 \text{ €} \times 15 = 150.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement très social de type PLAI

Calcul de la subvention : $1.269.970 \text{ €} \times 6,62 \% = 84.072 \text{ €}$

Plafond : $12.000 \text{ €} \times 12 = 144.000 \text{ €}$

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- MONTLHERY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	6 114 178,00	100,00%
Total	6 114 178,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLAI	128 400,00	2,10%
Subvention PLAI adapté	35 000,00	0,57%
Subvention EPCI (sollicitée)	27 000,00	0,44%
Subvention Action logement	134 000,00	2,19%
Subvention Région PLUS	90 157,00	1,47%
Subvention Région PLAI	84 072,00	1,38%
Emprunt CDC foncier	2 018 356,00	33,01%
Emprunt CDC travaux	2 261 505,00	36,99%
Emprunt Action logement	726 000,00	11,87%
Fonds propres	609 688,00	9,97%
Total	6 114 178,00	100,00%

DOSSIER N° EX084481 - 91 - QUINCY SOUS SENART - RUE MERE MARIE PIA - 5 PLAI

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	747 847,00 € TTC	20,79 %	155 509,00 €
Montant total de la subvention			155 509,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SNL PROLOGUES
Adresse administrative : 3 RUE LOUISE THULIEZ
75019 PARIS 19E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Société Anonyme
Représentant : Monsieur Jean-René POILLOT, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation, avec charge foncière, de 5 logements PLAI situés 16, 18, 20 rue Mère Marie Pia à Quincy-sous-Sénart

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Taux de logements sociaux : 22,5 %

Source DRIHL Inventaire SRU 2019

Chauffage/ECS : pompe à chaleur

Caractéristiques techniques : Promotelec rénovation responsable, BBC rénovation

Mode de conventionnement PLAI

Surface utile : 214,20 m²

Loyer / m² SU - Valeur janvier 2022 : 6,63€

DETAIL DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement très social de type PLAI

Calcul de la subvention : $747.847 \text{ €} \times 30 \% = 224.354 \text{ €}$

Plafond : $726 \text{ €}^* \times 214,20 \text{ m}^2 = 155.509 \text{ €}$

* Majoration convention de partenariat avec Fondation Abbé Pierre

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- QUINCY-SOUS-SENART

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	822 605,00	100,00%
Total	822 605,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLAI	150 000,00	18,23%
Prime spécifique PLAI	30 000,00	3,65%
Subvention PLAI adapté	87 500,00	10,64%
Subvention Département (sollicitée)	135 000,00	16,41%
Subvention Commune (sollicitée)	60 000,00	7,29%
Subvention Action logement	30 000,00	3,65%
Subvention Fondation ABBE PIERRE	80 760,53	9,82%
Subvention Région PLAI	155 509,00	18,90%
Emprunt CDC travaux	60 000,00	7,29%
Fonds propres	33 835,47	4,11%
Total	822 605,00	100,00%

DOSSIER N° EX087684 - 91 - VERT LE GRAND - CROIX BOISSEE - 27 PLUS/PLAI / 33 LGTS

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	4 760 986,00 € TTC	4,72 %	224 808,00 €
	Montant total de la subvention		224 808,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : PLURIAL NOVILIA
Adresse administrative : 2 PLACE PAUL JAMOT
51100 REIMS
Statut Juridique : Société Anonyme d'Habitation à Loyer Modéré
Représentant : Monsieur Fabien PETIT, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation, dans le cadre d'une VEFA, de 16 logements PLUS et 11 PLAI sis 19 rue de la Croix Boissée à Vert-le-Grand

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Taux de logements sociaux : 6,3 %

Source DRIHL Inventaire SRU 2019

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Chauffage/ECS : individuel électrique

Certification/Label : BEE+ (RE 2020)

SURFACES UTILES :

Logements PLUS : 1 420,60 m²

Logements PLAI : 969,10 m²

LOYERS (m² SU valeur décembre 2023)

Logements PLUS : 6,98 €

Logements PLAI : 6,20 €

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement PLUS

Calcul de la subvention : $2.876.504 \text{ €} \times 3,90 \% = 112.184 \text{ €}$

Plafond : $10.000 \text{ €} \times 16 = 160.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement PLAI

Calcul de la subvention : $1.884.482 \text{ €} \times 5,26 \% = 99.124 \text{ €}$

Plafond : $12.000 \text{ €} \times 11 = 132.000 \text{ €}$

Primes :

Espaces privatifs extérieurs : $500 \text{ €} \times 27 = 13.500 \text{ €}$

Subvention totale : 224.808 €

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- VERT-LE-GRAND

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	6 920 872,00	100,00%
Total	6 920 872,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLAI	117 700,00	1,70%
Subvention Région PLUS	112 184,00	1,62%
Subvention Région PLAI	99 124,00	1,43%
Prime Région (espaces privatifs extérieurs)	13 500,00	0,20%
Emprunt CDC foncier	2 092 034,00	30,23%
Emprunt CDC travaux	2 975 521,00	42,99%
Emprunt Action logement	726 000,00	10,49%
Autres emprunts (PHB2)	324 000,00	4,68%
Fonds propres	460 809,00	6,66%
Total	6 920 872,00	100,00%

DOSSIER N° EX087222 - 95 - BEAUCHAMP - AVENUE PASTEUR - 15 PLUS/PLAI/PLS

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	2 087 892,00 € TTC	4,17 %	87 090,00 €
Montant total de la subvention			87 090,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : 1001 VIES HABITAT
Adresse administrative : 31 RUE DE LA FEDERATION
75015 PARIS 15E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Société Anonyme
Représentant : Monsieur Philippe BRY, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation dans le cadre d'une VEFA, de 6 logements PLUS, 5 PLAI et 4 PLS situés au 22 avenue Pasteur à Beauchamp

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Taux de logements sociaux : 18,35%

Source DRIHL Inventaire SRU 2021

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Chauffage/ECS : individuel gaz

Certification/Label : BEE + RT 2012 – 10 %

SURFACES UTILES:

Logements PLS : 268 ;72 m²

Logements PLUS : 445,06 m²

Logements PLAI : 258,20 m²

LOYERS (m² SU valeur Janvier 2024)

Logements PLS : 11,19 €

Logements PLUS : 7,60 €
Logements PLAI : 6,74 €

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement PLS
Calcul de la subvention : $575.711 \text{ €} \times 2,78 \% = 16.005 \text{ €}$
Plafond : $5.000 \text{ €} \times 4 = 20.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement PLUS
Calcul de la subvention : $961.281 \text{ €} \times 3,75 \% = 36.048 \text{ €}$
Plafond : $10.000 \text{ €} \times 6 = 60.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement très social de type PLAI
Calcul de la subvention : $550.900 \text{ €} \times 6,36 \% = 35.037 \text{ €}$
Plafond : $12.000 \text{ €} \times 5 = 60.000 \text{ €}$

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- BEAUCHAMP

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	3 688 556,00	100,00%
Total	3 688 556,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLUS	9 450,00	0,26%
Subvention Etat PLAI	73 500,00	1,99%
Prime spécifique PLAI	15 750,00	0,43%
Subvention Région PLUS	36 048,00	0,98%
Subvention Région PLAI	35 037,00	0,95%
Subvention Région PLS	16 005,00	0,43%
Emprunt CDC foncier	1 219 700,00	33,07%
Emprunt CDC travaux	1 158 156,00	31,40%
Emprunt Action logement	462 000,00	12,53%
Fonds propres	662 910,00	17,97%
Total	3 688 556,00	100,00%

DOSSIER N° EX088948 - 95 - CHAMPAGNE SUR OISE - 5-7 RUE DES MARTYRS - 18 PLUS/PLAI/PLS

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20415342-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	2 717 864,00 € TTC	3,83 %	104 168,00 €
	Montant total de la subvention		104 168,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : OPAC VAL D'OISE HABITAT

Adresse administrative : 1 AVENUE DE LA PALETTE
95031 CERGY

Statut Juridique : Etablissement Public Local à Caractère Industriel et Commercial

Représentant : Madame Marie-Christine CAVECCHI, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation, dans le cadre d'une VEFA, de 7 logements PLUS, 6 PLAI et 5 PLS sis 5-7 rue des Martyrs à Champagne-sur-Oise

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Taux de logements sociaux : 18,43 %

Source DRIHL Inventaire SRU 2021

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Chauffage/ECS : individuel gaz

Certification/Label : NF Habitat (RE 2020)

SURFACES UTILES :

Logements PLS : 343,01 m²

Logements PLUS : 491,81 m²

Logements PLAI : 388,29 m²

LOYERS (m² SU valeur décembre 2023)

Logements PLS : 10,58 €

Logements PLUS : 7,40 €
Logements PLAI : 6,70 €

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement PLS
Calcul de la subvention : $720.279 \text{ €} \times 2,78 \% = 20.024 \text{ €}$
Plafond : $5.000 \text{ €} \times 5 = 25.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement PLUS
Calcul de la subvention : $1.137.665 \text{ €} \times 3,70 \% = 42.094 \text{ €}$
Plafond : $10.000 \text{ €} \times 7 = 70.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement très social de type PLAI
Calcul de la subvention : $859.920 \text{ €} \times 4,89 \% = 42.050 \text{ €}$
Plafond : $12.000 \text{ €} \times 6 = 72.000 \text{ €}$

Localisation géographique :

- CHAMPAGNE-SUR-OISE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	4 292 932,00	100,00%
Total	4 292 932,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLUS	11 025,00	0,26%
Subvention Etat PLAI	88 200,00	2,05%
Prime spécifique PLAI	18 900,00	0,44%
Subvention Département (sollicitée)	101 000,00	2,35%
Subvention Région PLUS	42 094,00	0,98%
Subvention Région PLAI	42 050,00	0,98%
Subvention Région PLS	20 024,00	0,47%
Emprunt CDC foncier	1 381 907,00	32,19%
Emprunt CDC travaux	1 529 672,00	35,63%
Emprunt Action logement	264 000,00	6,15%
Fonds propres	794 060,00	18,50%
Total	4 292 932,00	100,00%

DOSSIER N° EX088974 - 95 - DEUIL-LA-BARRE - AVENUE DE LA DIVISION LECLERC - 37 PLUS/PLAI/PLS

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	4 604 858,00 € TTC	4,59 %	211 312,00 €
	Montant total de la subvention		211 312,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : 1001 VIES HABITAT
Adresse administrative : 31 RUE DE LA FEDERATION
75015 PARIS 15E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Société Anonyme
Représentant : Monsieur Philippe BRY, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation dans le cadre d'une VEFA, de 15 logements PLUS, 11 PLAI et 11 PLS situés 45 avenue de la Division Leclerc à Deuil-la-Barre

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Taux de logements sociaux : 18,96%
Source DRIHL Inventaire SRU 2021

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Chauffage/ECS : Collectif gaz
Certification/Label : BEE + RT 2012 – 10%

SURFACES UTILES:

Logements PLS : 582,07 m²
Logements PLUS : 881,05 m²
Logements PLAI : 590,92 m²

LOYERS (m² SU valeur août 2024)

Logements PLS : 11,88 €
Logements PLUS : 7,91 €
Logements PLAI : 7,01 €

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement PLS
Calcul de la subvention : $1.297.430 \text{ €} \times 3,40 \% = 44.113 \text{ €}$
Plafond : $5.000 \text{ €} \times 11 = 55.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement PLUS
Calcul de la subvention : $1.975.643 \text{ €} \times 4,56 \% = 90.089 \text{ €}$
Plafond : $10.000 \text{ €} \times 15 = 150.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement très social de type PLAI
Calcul de la subvention : $1.331.785 \text{ €} \times 5,79 \% = 77.110 \text{ €}$
Plafond : $12.000 \text{ €} \times 11 = 132.000 \text{ €}$

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- DEUIL-LA-BARRE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	7 924 031,00	100,00%
Total	7 924 031,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLAI	159 000,00	2,01%
Subvention PLAI adapté	33 400,00	0,42%
Surcharge foncière Etat PLUS	25 500,00	0,32%
Surcharge foncière Etat PLAI	37 400,00	0,47%
Subvention Région PLUS	90 089,00	1,14%
Subvention Région PLAI	77 110,00	0,97%
Subvention Région PLS	44 113,00	0,56%
Emprunt CDC foncier	2 610 206,00	32,94%
Emprunt CDC travaux	2 567 525,00	32,40%
Emprunt Action logement	726 000,00	9,16%
Fonds propres	1 553 688,00	19,61%
Total	7 924 031,00	100,00%

DOSSIER N° EX087417 - 95 - LOUVRES - RUE DES FRAIS LIEUX - ZAC DE L'ECOQUARTIER - 81 PLUS/PLAI/PLS

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	11 255 624,00 € TTC	4,11 %	462 804,00 €
	Montant total de la subvention		462 804,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : IMMOBILIERE 3F
Adresse administrative : 159 RUE NATIONALE
75013 PARIS 13E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Société Anonyme
Représentant : Monsieur Fabrice LE SACHÉ, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation, dans le cadre d'une VEFA, de 33 logements PLUS, 24 PLAI et 24 PLS situés rue des Frais Lieux, Zac de l'écoquartier à Louvres

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Taux de logements sociaux : 24,1 %
Source DRIHL Inventaire SRU 2019
Opération ANRU Garges-lès-Gonesse (n°C0796) – Dame Blanche nord (PRIN)

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Chauffage/ECS : biomasse
Certification/Label : NF Habitat HQE, RE 2020, label bâtiment biosourcé

SURFACES UTILES :

Logements PLS : 1.331,09 m²
Logements PLUS : 2.203,92 m²
Logements PLAI : 1.373,28 m²

LOYERS (m² SU valeur janvier 2023)

Logements PLS : 9,23 €

Logements PLUS : 6,85 €

Logements PLAI : 6,08 €

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement PLS

Calcul de la subvention : $3.189.469 \text{ €} \times 3,01\% = 96.003 \text{ €}$

Plafond : $5.000 \text{ €} \times 24 = 120.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement PLUS

Calcul de la subvention : $4.947.555 \text{ €} \times 4,01\% = 198.397 \text{ €}$

Plafond : $10.000 \text{ €} \times 33 = 330.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement très social de type PLAI

Calcul de la subvention : $3.118.600 \text{ €} \times 5,4\% = 168.404 \text{ €}$

Plafond : $12.000 \text{ €} \times 24 = 288.000 \text{ €}$

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- LOUVRES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	15 139 714,00	100,00%
Total	15 139 714,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention ANRU PLAI	283 200,00	1,87%
Subvention EPCI (sollicitée)	61 500,00	0,41%
Subvention Région PLUS	198 397,00	1,31%
Subvention Région PLAI	168 404,00	1,11%
Subvention Région PLS	96 003,00	0,63%
Emprunt CDC foncier	4 676 698,00	30,89%
Emprunt CDC travaux	6 842 401,00	45,20%
Emprunt Action logement	600 000,00	3,96%
Autres emprunts (prêt NPNRU)	700 000,00	4,62%
Fonds propres	1 513 111,00	9,99%
Total	15 139 714,00	100,00%

DOSSIER N° EX088595 - 95 - MERIEL - AVENUE VICTOR HUGO - 28 PLUS/PLAI / 40 LGTS

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20415342-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	3 977 404,00 € TTC	5,54 %	220 361,00 €
Montant total de la subvention			220 361,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : OPAC VAL D'OISE HABITAT

Adresse administrative : 1 AVENUE DE LA PALETTE
95031 CERGY

Statut Juridique : Etablissement Public Local à Caractère Industriel et Commercial

Représentant : Madame Marie-Christine CAVECCHI, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation de 16 logements PLUS et 12 PLAИ situés 60-64 avenue Victor Hugo à Mériel

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Taux de logements sociaux : 14,33 %

Source DRIHL Inventaire SRU 2021

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Chauffage/ECS : pompe à chaleur

Certification/Label : BEE+, RE 2020

SURFACES UTILES :

Logements PLUS : 847,86 m²

Logements PLAИ : 635,27 m²

LOYERS (m² SU valeur décembre 2023)

Logements PLUS : 8,35€

Logements PLAИ : 7,72€

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement PLUS

Calcul de la subvention : $2.313.361 \text{ €} \times 4,85 \% = 112.198 \text{ €}$

Plafond : $10.000 \text{ €} \times 16 = 160.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement très social de type PLAI

Calcul de la subvention : $1.664.043 \text{ €} \times 6,5 \% = 108.163 \text{ €}$

Plafond : $12.000 \text{ €} \times 12 = 144.000 \text{ €}$

Localisation géographique :

- MERIEL

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	5 711 811,00	100,00%
Total	5 711 811,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLUS	42 000,00	0,74%
Subvention Etat PLAI	352 800,00	6,18%
Prime spécifique PLAI	63 000,00	1,10%
Subvention Département (sollicitée)	157 500,00	2,76%
Subvention Région PLUS	112 198,00	1,96%
Subvention Région PLAI	108 163,00	1,89%
Emprunt CDC foncier	1 118 557,81	19,58%
Emprunt CDC travaux	2 069 827,19	36,24%
Emprunt Action logement	660 000,00	11,56%
Fonds propres	1 027 765,00	17,99%
Total	5 711 811,00	100,00%

DOSSIER N° EX088451 - 95 - MONTMORENCY - RUE DU TEMPLE - 6 PLAI

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	1 040 143,00 € TTC	19,41 %	201 937,00 €
	Montant total de la subvention		201 937,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SNL PROLOGUES
Adresse administrative : 3 RUE LOUISE THULIEZ
75019 PARIS 19E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Société Anonyme
Représentant : Monsieur Jean-René POILLOT, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation, avec charge foncière, de 6 logements PLAI situés 14 rue du Temple à Montmorency

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Taux de logements sociaux : 21,6 %

Source DRIHL Inventaire SRU 2021

Chauffage/ECS : pompe à chaleur

Mode de conventionnement PLAI

Surface utile : 278,15 m²

Loyer / m² SU - Valeur janvier 2024 : 6,29 €

DETAIL DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement très social de type PLAI

Calcul de la subvention : 1.040.143 € x 30 % = 312.043 €

Plafond : 726 €* x 278,15 m² = 201.937 €

* Majoration convention de partenariat avec Fondation Abbé Pierre

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- MONTMORENCY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	1 186 067,00	100,00%
Total	1 186 067,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLAI	114 000,00	9,61%
Prime spécifique PLAI	78 000,00	6,58%
Subvention PLAI adapté	105 000,00	8,85%
Subvention EPCI (sollicitée)	30 000,00	2,53%
Subvention Commune (sollicitée)	120 000,00	10,12%
Subvention Action logement	36 000,00	3,04%
Subvention Fondation ABBE PIERRE	116 806,70	9,85%
Subvention Région PLAI	201 937,00	17,03%
Emprunt CDC travaux	134 318,00	11,32%
Fonds propres	250 005,30	21,08%
Total	1 186 067,00	100,00%

DOSSIER N° EX088639 - 95 - TAVERNY - RUE HERBLAY - 11 PLUS/PLAI

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20415342-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	1 421 186,00 € TTC	5,07 %	72 083,00 €
	Montant total de la subvention		72 083,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : OPAC VAL D'OISE HABITAT

Adresse administrative : 1 AVENUE DE LA PALETTE
95031 CERGY

Statut Juridique : Etablissement Public Local à Caractère Industriel et Commercial

Représentant : Madame Marie-Christine CAVECCHI, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation, dans le cadre d'une VEFA, de 5 logements PLUS et 6 PLAI situés 75 rue d'Herblay à Taverny

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Taux de logements sociaux : 23,28%

Source DRIHL Inventaire SRU 2021

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Chauffage/ECS : individuel gaz

Certification/Label : RE 2020 – BBE +

SURFACES UTILES:

Logements PLUS : 315,77 m²

Logements PLAI : 304,91 m²

LOYERS (m² SU valeur Janvier 2024)

Logements PLUS : 7,62 €

Logements PLAI : 7,15 €

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement PLUS

Calcul de la subvention : $739.550 \text{ €} \times 4,06 \% = 30.026 \text{ €}$

Plafond : $10.000 \text{ €} \times 5 = 50.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement très social de type PLAI

Calcul de la subvention : $681.636 \text{ €} \times 6,17 \% = 42.057 \text{ €}$

Plafond : $12.000 \text{ €} \times 6 = 72.000 \text{ €}$

Localisation géographique :

- TAVERNY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	2 226 328,00	100,00%
Total	2 226 328,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLUS	8 500,00	0,38%
Subvention Etat PLAI	115 800,00	5,20%
Subvention Région PLUS	30 026,00	1,35%
Subvention Région PLAI	42 057,00	1,89%
Emprunt CDC foncier	710 510,00	31,91%
Emprunt CDC travaux	720 779,00	32,38%
Emprunt Action logement	198 000,00	8,89%
Fonds propres	400 656,00	18,00%
Total	2 226 328,00	100,00%

DOSSIER N° EX088549 - 95 - VAUREAL - RUE DE LA GERBE D'OR - 21 PLUS/PLAI/PLS

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20415342-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	3 697 192,00 € TTC	3,20 %	118 208,00 €
	Montant total de la subvention		118 208,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : OPAC VAL D'OISE HABITAT

Adresse administrative : 1 AVENUE DE LA PALETTE
95031 CERGY

Statut Juridique : Etablissement Public Local à Caractère Industriel et Commercial

Représentant : Madame Marie-Christine CAVECCHI, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation, dans le cadre d'une VEFA, de 5 logements PLUS, 8 PLAI et 8 PLS situés 19 rue de la Gerbe d'Or à Vauréal

Dates prévisionnelles : 15 mars 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : urgence à démarrer les travaux au regard de l'opération qui s'intègre dans un programme plus vaste comprenant la construction de logements locatifs intermédiaires

Description :

Taux de logements sociaux : 24,5 %

Source DRIHL Inventaire RPLS 2020

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Chauffage/ECS : individuel gaz

Certification/Label : NF Habitat HQE, RE 2020

SURFACES UTILES :

Logements PLS : 610,87 m²

Logements PLUS : 422,81 m²

Logements PLAI : 606,08 m²

LOYERS (m² SU valeur janvier 2023)
Logements PLS : 10,30 €
Logements PLUS : 6,52 €
Logements PLAI : 5,92 €

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement PLS
Calcul de la subvention : $1.396.883 \text{ €} \times 2,3 \% = 32.128 \text{ €}$
Plafond : $5.000 \text{ €} \times 8 = 40.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement PLUS
Calcul de la subvention : $969.628 \text{ €} \times 3,1 \% = 30.058 \text{ €}$
Plafond : $10.000 \text{ €} \times 5 = 50.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement très social de type PLAI
Calcul de la subvention : $1.330.681 \text{ €} \times 4,21 \% = 56.022 \text{ €}$
Plafond : $12.000 \text{ €} \times 8 = 96.000 \text{ €}$

Localisation géographique :

- VAUREAL

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	5 790 720,00	100,00%
Total	5 790 720,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLAI	88 000,00	1,52%
Prime spécifique PLAI	16 000,00	0,28%
Subvention Région PLUS	30 058,00	0,52%
Subvention Région PLAI	56 022,00	0,97%
Subvention Région PLS	32 128,00	0,55%
Emprunt CDC foncier	1 949 052,11	33,66%
Emprunt CDC travaux	2 349 338,55	40,57%
Emprunt Action logement	228 000,00	3,94%
Fonds propres	1 042 121,34	18,00%
Total	5 790 720,00	100,00%

DOSSIER N° EX088552 - 95 - VAUREAL - AVENUE JULES VALLES - 15 PLUS/PLAI/PLS

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20415342-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	2 807 068,00 € TTC	3,09 %	86 785,00 €
	Montant total de la subvention		86 785,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : OPAC VAL D'OISE HABITAT

Adresse administrative : 1 AVENUE DE LA PALETTE
95031 CERGY

Statut Juridique : Etablissement Public Local à Caractère Industriel et Commercial

Représentant : Madame Marie-Christine CAVECCHI, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation, dans le cadre d'une VEFA, de 4 logements PLUS, 6 PLAI et 5 PLS situés 14 avenue Jules Vallès à Vauréal

Dates prévisionnelles : 15 mars 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : urgence à démarrer les travaux au regard de l'opération qui s'intègre dans un programme plus vaste comprenant la construction de logements locatifs intermédiaires

Description :

Taux de logements sociaux : 24,5 %

Source DRIHL Inventaire RPLS 2020

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Chauffage/ECS : individuel gaz

Certification/Label : NF Habitat HQE, RE 2020

SURFACES UTILES :

Logements PLS : 434,13 m²

Logements PLUS : 362,53 m²

Logements PLAI : 459,35 m²

LOYERS (m² SU valeur janvier 2023)

Logements PLS : 10,05 €

Logements PLUS : 6,44 €

Logements PLAI : 5,91 €

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement PLS

Calcul de la subvention : $983.731 \text{ €} \times 2,1 \% = 20.658 \text{ €}$

Plafond : $5.000 \text{ €} \times 5 = 25.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement PLUS

Calcul de la subvention : $823.109 \text{ €} \times 2,93 \% = 24.117 \text{ €}$

Plafond : $10.000 \text{ €} \times 4 = 40.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement très social de type PLAI

Calcul de la subvention : $1.000.228 \text{ €} \times 4,2 \% = 42.010 \text{ €}$

Plafond : $12.000 \text{ €} \times 6 = 72.000 \text{ €}$

Localisation géographique :

- VAUREAL

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	4 392 035,00	100,00%
Total	4 392 035,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLAI	66 000,00	1,50%
Prime spécifique PLAI	12 000,00	0,27%
Subvention Région PLUS	24 117,00	0,55%
Subvention Région PLAI	42 010,00	0,96%
Subvention Région PLS	20 658,00	0,47%
Emprunt CDC foncier	1 479 812,22	33,69%
Emprunt CDC travaux	1 633 656,41	37,20%
Emprunt Action logement	324 000,00	7,38%
Fonds propres	789 781,37	17,98%
Total	4 392 035,00	100,00%

DOSSIER N° EX087502 - 75 - PARIS - RUE DAUMIER - 1 PLAI

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	233 910,00 € TTC	27,26 %	63 767,00 €
Montant total de la subvention			63 767,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SNL PROLOGUES
Adresse administrative : 3 RUE LOUISE THULIEZ
75019 PARIS 19E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Société Anonyme
Représentant : Monsieur Jean-René POILLOT, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation, avec charge foncière, d'un logement PLAI situé 1 rue Daumier à Paris 16ème

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Taux de logements sociaux : 21,4 %

Source DRIHL Inventaire SRU 2019

Chauffage/ECS : individuel électrique

Mode de conventionnement PLAI

Surface utile : 62 m²

Loyer / m² SU - Valeur janvier 2023 : 7,14 €

DETAIL DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement très social de type PLAI

Calcul de la subvention : $233.910 \text{ €} \times 30 \% = 70.173 \text{ €}$

Plafond : $1.028,50 \text{ €}^* \times 62 \text{ m}^2 = 63.767 \text{ €}$

* Majoration convention de partenariat avec Fondation Abbé Pierre

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	263 125,96	100,00%
Total	263 125,96	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLAI	60 000,00	22,80%
Subvention PLAI adapté	18 630,00	7,08%
Subvention Commune (attribuée)	52 840,00	20,08%
Subvention Fondation ABBE PIERRE	26 013,00	9,89%
Subvention Région PLAI	63 767,00	24,23%
Emprunt CDC travaux	35 000,00	13,30%
Fonds propres	6 875,96	2,61%
Total	263 125,96	100,00%

**DOSSIER N° EX088483 - 75 - PARIS 12EME - LOT 7 ZONE AMENAGEMENT GARE DE LYON
DAUMESNIL - 74 PLUS/PLAI/PLS**

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	18 963 403,00 € TTC	2,23 %	422 902,00 €
	Montant total de la subvention		422 902,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SA D'HLM ICF LA SABLIERE
Adresse administrative : 24 RUE DE PARADIS
75010 PARIS 10E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Société Anonyme
Représentant : Monsieur Emmanuel DUNAND, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation de 27 logements PLUS, 24 PLAI et 23 PLS sis rue Jorge Semprun, lot 7 de la zone d'aménagement Gare de Lyon-Daumesnil à Paris 12ème

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Taux de logements sociaux : 21,4 %
Source DRIHL Inventaire SRU 2019

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Chauffage/ECS : réseau chaleur urbain / panneaux solaires thermiques
Certification/Label : NF habitat HQE (BBCA) RE 2020

SURFACES UTILES :

Logements PLS : 1 061,10 m²
Logements PLUS : 1 596,30 m²
Logements PLAI : 1 829,10 m²

LOYERS (m² SU valeur mai 2023)

Logements PLS : 15,55 €
Logements PLUS : 8,35 €
Logements PLAI : 7,45 €

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement PLS
Calcul de la subvention : $4.565.759 \text{ €} \times 2,02 \% = 92.228 \text{ €}$
Plafond : $5.000 \text{ €} \times 23 = 115.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement PLUS
Calcul de la subvention : $6.861.554 \text{ €} \times 2,37 \% = 162.619 \text{ €}$
Plafond : $10.000 \text{ €} \times 27 = 270.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement très social de type PLAI
Calcul de la subvention : $7.536.090 \text{ €} \times 2,23 \% = 168.055 \text{ €}$
Plafond : $12.000 \text{ €} \times 24 = 288.000 \text{ €}$

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	32 135 420,00	100,00%
Total	32 135 420,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLUS	347 364,00	1,08%
Subvention Etat PLAI	784 176,00	2,44%
Subvention Commune (attribuée)	940 875,00	2,93%
Surcharge foncière Commune/EPCI (attribuée)	2 100 000,00	6,53%
Autres subventions publiques (PEEC SNCF)	2 435 674,00	7,58%
Subvention Région PLUS	162 619,00	0,51%
Subvention Région PLAI	168 055,00	0,52%
Subvention Région PLS	92 228,00	0,29%
Emprunt CDC travaux	22 510 323,00	70,05%
Fonds propres	2 594 106,00	8,07%
Total	32 135 420,00	100,00%

DOSSIER N° EX088407 - 75 - PARIS - 12-18 AVENUE DE LA PORTE DE LA VILLETTE - 102 PLUS/PLAI/PLS

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	19 068 112,00 € TTC	3,74 %	713 468,00 €
	Montant total de la subvention		713 468,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : RATP HABITAT

Adresse administrative : 158 RUE DE BAGNOLET
75020 PARIS 20E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Société Anonyme d'Habitation à Loyer Modéré

Représentant : Monsieur Valère PELLETIER, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation de 71 logements PLUS, 10 PLAI et 21 PLS sis 12-18 avenue de la Porte de la Villette à Paris 19ème

Dates prévisionnelles : 5 septembre 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : urgence à démarrer les travaux au regard du chaînage des opérations du programme de rénovation urbaine de la Porte de la Villette.

Description :

Taux de logements sociaux : 21,4 %

Source DRIHL Inventaire SRU 2019

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Chauffage/ECS : réseau chaleur urbain

Certification/Label : NF habitat HQE (RT 2012 -20%) label Effinergie+, label Bâtiment Biosourcé niveau 3, label E+C-

SURFACES UTILES :

Logements PLS : 1.269,80 m²

Logements PLUS : 4 116,75 m²

Logements PLAI : 542,75 m²

LOYERS (m² SU valeur janvier 2023)

Logements PLS : 14,38 €

Logements PLUS : 8,66 €

Logements PLAI : 7,85 €

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement PLS

Calcul de la subvention : $4.289.178 \text{ €} \times 1,96 \% = 84.068 \text{ €}$

Plafond : $5.000 \text{ €} \times 21 = 105.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement PLUS

Calcul de la subvention : $12.716.962 \text{ €} \times 3,35 \% = 426.018 \text{ €}$

Plafond : $10.000 \text{ €} \times 71 = 710.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement très social de type PLAI

Calcul de la subvention : $2.061.972 \text{ €} \times 3,40 \% = 70.107 \text{ €}$

Plafond : $12.000 \text{ €} \times 10 = 120.000 \text{ €}$

Primes :

Label biosourcé : $500 \text{ €} \times 102 = 51.000 \text{ €}$

Toiture/mur végétalisé : 31.275 €

($163.465 \text{ €} \times 50\% = 81.733 \text{ €}$; plafond : $45 \text{ €} \times 695 \text{ m}^2 = 31.275 \text{ €}$)

Espaces privatifs extérieurs : $500 \text{ €} \times 102 = 51.000 \text{ €}$

Subvention totale : 713.468 €

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	34 232 218,00	100,00%
Total	34 232 218,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLUS	1 420 000,00	4,15%
Subvention Etat PLAI	600 000,00	1,75%
Subvention Commune (attribuée)	13 418 192,00	39,20%
Subvention Région PLUS	426 018,00	1,24%
Subvention Région PLAI	70 107,00	0,20%
Subvention Région PLS	84 068,00	0,25%
Primes Région (51.000 € label bâtiment biosourcé niveau 3 / 31.275 € toitures végétalisées / 51.000 € espaces privatifs extérieurs)	133 275,00	0,39%
Emprunt CDC foncier	6 512 159,00	19,02%
Emprunt CDC travaux	4 633 192,00	13,53%
Autres emprunts (prêt complémentaire PLS)	1 674 156,00	4,89%
Fonds propres	5 261 051,00	15,37%
Total	34 232 218,00	100,00%

DOSSIER N° EX088636 - 92 - ANTONY - AVENUE DE LA DIVISION LECLERC - 11 PLUS/PLAI / 16 LGTS

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	1 373 866,00 € TTC	5,17 %	71 054,00 €
	Montant total de la subvention		71 054,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : VILOGIA SA D'HLM
Adresse administrative : 271 BOULEVARD DE TOURNAI
59664 VILLENEUVE D ASCQ
Statut Juridique : Société Anonyme d'Habitation à Loyer Modéré
Représentant : Monsieur Philippe REMIGNON, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation, dans le cadre d'une VEFA, de 6 logements PLUS et 5 PLAI situés 173-175 avenue de la Division Leclerc à Antony

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Taux de logements sociaux : 22,73 %
Source DRIHL Inventaire SRU 2022

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Chauffage/ECS : individuel gaz
Certification/Label : BEE+, RT 2012 -10%

SURFACES UTILES :

Logements PLUS : 360,47 m²
Logements PLAI : 287,59 m²

LOYERS (m² SU valeur janvier 2021)
Logements PLUS : 7,74 €

Logements PLAI : 6,88 €

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement PLUS

Calcul de la subvention : $778.314 \text{ €} \times 4,63 \% = 36.036 \text{ €}$

Plafond : $10.000 \text{ €} \times 6 = 60.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement très social de type PLAI

Calcul de la subvention : $595.552 \text{ €} \times 5,88 \% = 35.018 \text{ €}$

Plafond : $12.000 \text{ €} \times 5 = 60.000 \text{ €}$

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- ANTONY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	2 656 348,00	100,00%
Total	2 656 348,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLUS	64 247,00	2,42%
Subvention Etat PLAI	105 708,00	3,98%
Subvention Action logement	50 000,00	1,88%
Subvention Région PLUS	36 036,00	1,36%
Subvention Région PLAI	35 018,00	1,32%
Emprunt CDC foncier	1 114 696,00	41,96%
Emprunt CDC travaux	721 696,00	27,17%
Emprunt Action logement	284 000,00	10,69%
Fonds propres	244 947,00	9,22%
Total	2 656 348,00	100,00%

DOSSIER N° EX088666 - 92 - COLOMBES - RUE AMBROISE PARE - 7 PLUS/PLS

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	761 054,00 € TTC	3,81 %	29 009,00 €
Montant total de la subvention			29 009,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : 1001 VIES HABITAT
Adresse administrative : 31 RUE DE LA FEDERATION
75015 PARIS 15E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Société Anonyme
Représentant : Monsieur Philippe BRY, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation dans le cadre d'une VEFA, de 4 logements PLUS et 3 PLS situés 12 rue Ambroise Paré à Colombes

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Taux de logements sociaux : 34,29%

Source DRIHL Inventaire SRU 2022

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Chauffage/ECS : pompe à chaleur

Certification/Label : NF Habitat HQE – RE 2020

SURFACES UTILES:

Logements PLS : 143,53 m²

Logements PLUS : 191,43 m²

LOYERS (m² SU valeur décembre 2023)

Logements PLS : 13,10 €

Logements PLUS : 7,79 €

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement PLS

Calcul de la subvention : $326.002 \text{ €} \times 5 \% = 16.300 \text{ €}$

Plafond : $5.000 \text{ €} \times 3 = 15.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement PLUS

Calcul de la subvention : $435.052 \text{ €} \times 3,22 \% = 14.009 \text{ €}$

Plafond : $10.000 \text{ €} \times 4 = 40.000 \text{ €}$

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- COLOMBES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	2 493 185,00	100,00%
Total	2 493 185,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLAI	58 800,00	2,36%
Subvention Région PLUS	14 009,00	0,56%
Subvention Région PLS	15 000,00	0,60%
Emprunt CDC foncier	1 080 623,00	43,34%
Emprunt CDC travaux	667 762,00	26,78%
Emprunt Action logement	213 000,00	8,54%
Fonds propres	443 991,00	17,81%
Total	2 493 185,00	100,00%

DOSSIER N° EX088988 - 92 - MARNES LA COQUETTE - 7BIS RUE YVES CARIOU - 29 PLUS/PLAI/PLS

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20415342-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	5 999 665,00 € TTC	2,79 %	167 352,00 €
	Montant total de la subvention		167 352,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : OPDH92 HAUTS DE SEINE HABITAT OPH

Adresse administrative : 45 RUE PAUL VAILLANT COUTURIER
92300 LEVALLOIS PERRET

Statut Juridique : Etablissement Public Local à Caractère Industriel et Commercial

Représentant : Monsieur Rémi MUZEAU, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation de 12 logements PLUS, 9 PLAI et 8 PLS sis 7bis, rue Yves Cariou à Marnes-la-Coquette

Dates prévisionnelles : 1 juillet 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : urgence à démarrer les travaux compte tenu des risques de perte de financements en raison de l'ancienneté des agréments

Description :

Taux de logements sociaux : 21,19 %

Source DRIHL Inventaire SRU 2022

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Chauffage/ECS : pompe à chaleur

Certification/Label : NF Habitat HQE (RE 2020)

SURFACES UTILES :

Logements PLS : 434,77 m²

Logements PLUS : 828,04 m²

Logements PLAI : 556,43 m²

LOYERS (m² SU valeur janvier 2024)

Logements PLS : 15,38 €

Logements PLUS : 7,62 €

Logements PLAI : 6,75 €

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement PLS

Calcul de la subvention : $1.454.350 \text{ €} \times 2,21 \% = 32.141 \text{ €}$

Plafond : $5.000 \text{ €} \times 8 = 40.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement PLUS

Calcul de la subvention : $2.762.758 \text{ €} \times 2,61 \% = 72.108 \text{ €}$

Plafond : $10.000 \text{ €} \times 12 = 120.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement très social de type PLAI

Calcul de la subvention : $1.782.557 \text{ €} \times 3,54 \% = 63.103 \text{ €}$

Plafond : $12.000 \text{ €} \times 9 = 108.000 \text{ €}$

Localisation géographique :

- MARNES-LA-COQUETTE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	6 848 824,00	100,00%
Total	6 848 824,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLAI	189 000,00	2,76%
Subvention Département (sollicitée)	276 536,00	4,04%
Subvention EPCI (attribuée)	175 000,00	2,56%
Autres subventions publiques (plusieurs ministères)	280 000,00	4,09%
Subvention Région PLUS	72 108,00	1,05%
Subvention Région PLAI	63 103,00	0,92%
Subvention Région PLS	32 141,00	0,47%
Emprunt CDC foncier	555 149,00	8,11%
Emprunt CDC travaux	3 705 788,00	54,11%
Fonds propres	1 499 999,00	21,90%
Total	6 848 824,00	100,00%

DOSSIER N° EX088280 - 93 - BAGNOLET - RUE GIRARDOT - 127 PLUS/PLAI/PLS / 136 LGTS

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	20 966 785,00 € TTC	2,12 %	444 464,00 €
Montant total de la subvention			444 464,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SA D HLM TOIT ET JOIE
Adresse administrative : 82 RUE BLOMET
75015 PARIS 15E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Société Anonyme
Représentant : Madame Sylvie FRANCOIS, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation de 83 logements PLUS, 34 PLAI et 10 PLS situés 1-3 rue Girardot à Bagnolet

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Taux de logements sociaux : 45,1 %

Source DRIHL Inventaire RPLS 2020

Exception dispositif anti-ghettos, projet NPNRU Bagnolet/Montreuil – Les Malassis/la Noue

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Chauffage/ECS : réseau de chaleur urbain

Certification/Label : NF Habitat HQE, RT 2012 - 20%, BBC Effinergie

SURFACES UTILES :

Logements PLS : 645,35 m²

Logements PLUS : 5.868,10 m²

Logements PLAI : 2.300,80 m²

LOYERS (m² SU valeur janvier 2024)

Logements PLS : 14,44 €
Logements PLUS : 8,14 €
Logements PLAI : 7,45 €

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement PLS
Calcul de la subvention : $1.551.688 \text{ €} \times 5 \% = 77.584 \text{ €}$
Plafond : $5.000 \text{ €} \times 10 = 50.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement PLUS
Calcul de la subvention : $14.109.336 \text{ €} \times 2,07 \% = 292.063 \text{ €}$
Plafond : $10.000 \text{ €} \times 83 = 830.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement très social de type PLAI
Calcul de la subvention : $5.305.761 \text{ €} \times 1,93 \% = 102.401 \text{ €}$
Plafond : $12.000 \text{ €} \times 34 = 408.000 \text{ €}$

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- BAGNOLET

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	29 904 903,00	100,00%
Total	29 904 903,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLAI	94 500,00	0,32%
Subvention ANRU PLAI	591 600,00	1,98%
Subvention Département (sollicitée)	50 000,00	0,17%
Subvention Région PLUS	292 063,00	0,98%
Subvention Région PLAI	102 401,00	0,34%
Subvention Région PLS	50 000,00	0,17%
Emprunt CDC foncier	4 345 000,00	14,53%
Emprunt CDC travaux	21 350 000,00	71,39%
Emprunt Action logement	1 756 200,00	5,87%
Fonds propres	1 273 139,00	4,26%
Total	29 904 903,00	100,00%

DOSSIER N° EX086195 - 93 - BAGNOLET - RUE DE LA FRATERNITE - 4 PLAI / 6 LGTS

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	719 091,00 € TTC	21,70 %	156 070,00 €
Montant total de la subvention			156 070,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SCA FONCIERE HABITAT ET HUMANISME
Adresse administrative : 69 CHEMIN DE VASSIEUX
69300 CALUIRE ET CUIRE
Statut Juridique : Société En Commandite Par Actions
Représentant : Monsieur Bernard DEVERT, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation, dans le cadre d'une VEFA avec charge foncière, de 4 logements PLAI situés 46-48 rue de la Fraternité à Bagnolet

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Taux de logements sociaux : 44,35 %

Source DRIHL Inventaire SRU 2021

Exception mesure anti-ghettos : opération sous maîtrise d'ouvrage d'insertion

Chauffage/ECS : bois

Caractéristiques techniques : BEE, RT 2012 – 20%

Mode de conventionnement PLAI

Surface utile : 166,92 m²

Loyer / m² SU - Valeur janvier 2024 : 8,10 €

DETAIL DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement très social de type PLAI

Calcul de la subvention : $719.091 \text{ €} \times 30 \% = 215.727 \text{ €}$

Plafond : $935 \text{ €} \times 166,92 \text{ m}^2 = 156.070 \text{ €}$

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- BAGNOLET

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	1 194 361,34	100,00%
Total	1 194 361,34	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLAI	23 340,00	1,95%
Prime spécifique PLAI	26 376,00	2,21%
Subvention PLAI adapté	37 260,00	3,12%
Subvention Région PLAI	156 070,00	13,07%
Emprunt CDC travaux	593 569,00	49,70%
Fonds propres	357 746,34	29,95%
Total	1 194 361,34	100,00%

DOSSIER N° EX088763 - 93 - CLICHY SOUS BOIS - ZAC DU BAS CLICHY LOT PELOUSE SUD 1 - 69 PLUS/PLAI

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	14 122 764,00 € TTC	1,62 %	228 724,00 €
	Montant total de la subvention		228 724,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : IMMOBILIERE 3F
Adresse administrative : 159 RUE NATIONALE
75013 PARIS 13E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Société Anonyme
Représentant : Monsieur Fabrice LE SACHÉ, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation de 41 logements PLUS et 28 PLAİ situés Zac du Bas Clichy lot Pelouse Sud 1 à Clichy-sous-Bois

Dates prévisionnelles : 28 mars 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : urgence à démarrer les travaux au regard des contraintes de délais pour la reconstitution de l'offre locative sociale démolie du NPNRU

Description :

Taux de logements sociaux : 34,8%

Source DRIHL Inventaire RPLS 2020

Exception dispositif anti-ghettos : NPNRU – Clichy-sous-Bois - bas Clichy- Bois du Temple (n°C0620)

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Chauffage/ECS : pompe à chaleur (100% énergie renouvelable)

Certification/Label : NF Habitat HQE, RE 2020

SURFACES UTILES :

Logements PLUS : 2.979,07 m²

Logements PLAİ : 1.889,90 m²

LOYERS (m² SU valeur décembre 2023)

Logements PLUS : 7,31 €

Logements PLAI : 6,49 €

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement PLUS

Calcul de la subvention : $8.640.999 \text{ €} \times 1,67 \% = 144.305 \text{ €}$

Plafond : $10.000 \text{ €} \times 41 = 410.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement très social de type PLAI

Calcul de la subvention : $5.481.765 \text{ €} \times 1,54 \% = 84.419 \text{ €}$

Plafond : $12.000 \text{ €} \times 28 = 336.000 \text{ €}$

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- CLICHY-SOUS-BOIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	28 113 072,00	100,00%
Total	28 113 072,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention ANRU PLAI	336 000,00	1,20%
Subvention Région PLUS	144 305,00	0,51%
Subvention Région PLAI	84 419,00	0,30%
Emprunt CDC foncier	5 727 612,00	20,37%
Emprunt CDC travaux	10 733 686,00	38,18%
Emprunt Action logement	756 000,00	2,69%
Autres emprunts (prêt commerce)	7 554 708,00	26,87%
Fonds propres	2 776 342,00	9,88%
Total	28 113 072,00	100,00%

DOSSIER N° EX088337 - 94 - CACHAN - RUE ETIENNE DOLET - 11 PLAI

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	2 181 597,00 € TTC	13,12 %	286 328,00 €
	Montant total de la subvention		286 328,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SCA FONCIERE HABITAT ET HUMANISME
Adresse administrative : 69 CHEMIN DE VASSIEUX
69300 CALUIRE ET CUIRE
Statut Juridique : Société En Commandite Par Actions
Représentant : Monsieur Bernard DEVERT, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation, avec charge foncière, de 11 logements PLAI situés 88 rue Etienne Dolet à Cachan

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Taux de logements sociaux : 41,53 %

Source DRIHL Inventaire SRU 2021

Exception mesure anti-ghettos : opération sous maîtrise d'ouvrage d'insertion

Chauffage/ECS : individuel gaz

Caractéristiques techniques : niveau RE 2020

Mode de conventionnement PLAI

Surface utile : 433,83 m²

Loyer / m² SU - Valeur février 2024 : 7,81 €

DETAIL DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement très social de type PLAI

Calcul de la subvention : $2.181.597 \text{ €} \times 30 \% = 654.479 \text{ €}$

Plafond : $660 \text{ €} \times 433,83 \text{ m}^2 = 286.328 \text{ €}$

Le bénéficiaire s’engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- CACHAN

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L’organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	2 686 340,00	100,00%
Total	2 686 340,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLAI	75 090,00	2,80%
Prime spécifique PLAI	36 797,00	1,37%
Subvention PLAI adapté	53 700,00	2,00%
Surcharge foncière Etat PLAI	14 907,00	0,55%
Subvention Département (sollicitée)	132 000,00	4,91%
Subvention Commune (attribuée)	428 500,00	15,95%
Subvention Région PLAI	286 328,00	10,66%
Emprunt CDC foncier	398 253,00	14,83%
Emprunt CDC travaux	21 912,00	0,82%
Fonds propres	1 238 853,00	46,12%
Total	2 686 340,00	100,00%

DOSSIER N° EX088928 - 94 - CHEVILLY LARUE - 2 RUE DU BEARN - 30 PLS

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	5 445 561,00 € TTC	2,75 %	150 000,00 €
Montant total de la subvention			150 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CDC HABITAT SOCIAL SOCIETE
ANONYME D'HABITATIONS A LOYER
MODERE

Adresse administrative : 33 AVENUE PIERRE MENDES FRANCE
75013 PARIS 13E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Société Anonyme

Représentant : Madame Anne-Sophie GRAVE, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation de 30 logements PLS sis 2 rue du Béarn à Chevilly-Larue

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Taux de logements sociaux : 44,19 %

Source DRIHL Inventaire SRU 2021

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Chauffage/ECS : réseau chaleur urbain

Certification/Label : NF Habitat HQE (RE 2020)

SURFACES UTILES :

Logements PLS : 1 053,63 m²

LOYERS (m² SU valeur janvier 2024)

Logements PLS : 11,47 €

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement PLS

Calcul de la subvention : $5.445.561 \text{ €} \times 5 \% = 272.278 \text{ €}$

Plafond : $5.000 \text{ €} \times 30 = 150.000 \text{ €}$

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- CHEVILLY-LARUE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	7 405 202,00	100,00%
Total	7 405 202,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région PLS	150 000,00	2,03%
Emprunt CDC foncier	1 110 719,00	15,00%
Emprunt CDC travaux	4 048 183,00	54,67%
Emprunt Action logement	245 000,00	3,31%
Fonds propres	1 851 300,00	25,00%
Total	7 405 202,00	100,00%

DOSSIER N° EX087977 - 94 - CHEVILLY-LA-RUE - ZAC ANATOLE FRANCE - LOT 16 B - 24 PLUS / 40 LGTS

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20415342-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	4 197 257,00 € TTC	2,01 %	84 365,00 €
	Montant total de la subvention		84 365,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : OPH 94 VALOPHIS HABITAT OFFICE
PUBLIC DE L'HABITAT DU VAL DE MARNE

Adresse administrative : 9 ROUTE DE CHOISY
94000 CRETEIL

Statut Juridique : Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial

Représentant : Monsieur Métin YAVUZ, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation de 24 logements PLUS situés ZAC Anatole France - rue Simone Veil - lot 16 B à Chevilly-la-Rue

Dates prévisionnelles : 27 juin 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Urgence au regard des contraintes de réalisation et de perte de financements

Description :

Taux de logements sociaux : 44,19%

Source DRIHL Inventaire SRU 2022

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Chauffage/ECS : RCU - Géothermie

Certification/Label : NF Habitat HQE – RT 2012 – 10% - bâtiment biosourcé

SURFACES UTILES:

Logements PLUS : 1.634,43 m²

LOYERS (m² SU valeur janvier 2024)

Logements PLUS : 8,21 €

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement PLUS

Calcul de la subvention : $4.197.257 \text{ €} \times 2,01 \% = 84.365 \text{ €}$

Plafond : $10.000 \text{ €} \times 24 = 240.000 \text{ €}$

Localisation géographique :

- CHEVILLY-LARUE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	5 537 645,00	100,00%
Total	5 537 645,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLUS	36 000,00	0,65%
Subvention Département (sollicitée)	248 307,00	4,48%
Surcharge foncière Commune/EPCI (sollicitée)	82 889,00	1,50%
Subvention Action logement	90 424,00	1,63%
Subvention Région PLUS	84 365,00	1,52%
Emprunt CDC foncier	1 144 062,00	20,66%
Emprunt CDC travaux	3 495 643,00	63,13%
Emprunt Action logement	355 955,00	6,43%
Total	5 537 645,00	100,00%

DOSSIER N° EX088319 - 94 - CRETEIL - ZAC TRIANGLE DE L'ECHAT LOT 6B - 22 PLUS/PLS / 31 LGTS

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	3 227 358,00 € TTC	3,20 %	103 151,00 €
	Montant total de la subvention		103 151,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CDC HABITAT SOCIAL SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE
Adresse administrative : 33 AVENUE PIERRE MENDES FRANCE
75013 PARIS 13E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Société Anonyme
Représentant : Madame Anne-Sophie GRAVE, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation, dans le cadre d'une VEFA, de 12 logements PLUS et 10 logements PLS sis 79 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - ZAC du Triangle de l'Echat (lot 6B) à Créteil

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Taux de logements sociaux : 45,28 %
Source DRIHL Inventaire SRU 2022

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Chauffage/ECS : réseau chaleur urbain
Certification/Label : NF Habitat HQE (RE 2020) label Bâtiment Biosourcé

SURFACES UTILES :

Logements PLS : 458,80 m²
Logements PLUS : 867,50 m²

LOYERS (m² SU valeur janvier 2024)

Logements PLS : 11,30 €
Logements PLUS : 7,61 €

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement PLS
Calcul de la subvention : $1.119.793 \text{ €} \times 5 \% = 55.990 \text{ €}$
Plafond : $5.000 \text{ €} \times 10 = 50.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement PLUS
Calcul de la subvention : $2.107.565 \text{ €} \times 2 \% = 42.151 \text{ €}$
Plafond : $10.000 \text{ €} \times 12 = 120.000 \text{ €}$

Primes :
Espaces privatifs extérieurs : $500 \text{ €} \times 22 = 11.000 \text{ €}$

Subvention totale : 103.151 €

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- CRETEIL

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	7 635 662,00	100,00%
Total	7 635 662,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLUS	18 900,00	0,25%
Subvention Etat PLAI	141 750,00	1,86%
Subvention PLAI adapté	17 500,00	0,23%
Subvention Région PLUS	42 151,00	0,55%
Subvention Région PLS	50 000,00	0,65%
Emprunt CDC foncier	2 576 179,00	33,74%
Emprunt CDC travaux	2 449 417,00	32,08%
Emprunt Action logement	426 000,00	5,58%
Fonds propres	1 902 765,00	24,92%
Prime Région (espaces privatifs extérieurs)	11 000,00	0,14%
Total	7 635 662,00	100,00%

DOSSIER N° EX088847 - 94 - LE KREMLIN BICETRE - AVENUE DE FONTAINEBLEAU - 17 PLUS/PLS / 27 LGTS

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	2 854 430,00 € TTC	2,77 %	79 046,00 €
	Montant total de la subvention		79 046,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : BATIGERE HABITAT
Adresse administrative : 2 RUE VOLTAIRE
92300 LEVALLOIS PERRET
Statut Juridique : Société Anonyme d'Habitation à Loyer Modéré
Représentant : Monsieur Nicolas ZITOLI, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation, dans le cadre d'une VEFA, de 4 logements PLUS et 13 PLS situés 31-33 avenue de Fontainebleau au Kremlin-Bicêtre

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Taux de logements sociaux : 31,2 %
Source DRIHL Inventaire RPLS 2020

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Chauffage/ECS : pompe à chaleur
Certification/Label : NF Habitat HQE, RE 2020

SURFACES UTILES :

Logements PLS : 553,23 m²
Logements PLUS : 238,64 m²

LOYERS (m² SU valeur janvier 2024)
Logements PLS : 14,85 €

Logements PLUS : 7,19 €

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement PLS

Calcul de la subvention : $1.992.715 \text{ €} \times 5\% = 99.636 \text{ €}$

Plafond : $5.000 \text{ €} \times 13 = 65.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement PLUS

Calcul de la subvention : $861.715 \text{ €} \times 1,63\% = 14.046 \text{ €}$

Plafond : $10.000 \text{ €} \times 4 = 40.000 \text{ €}$

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- LE KREMLIN-BICETRE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	7 168 292,00	100,00%
Total	7 168 292,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLUS	9 450,00	0,13%
Subvention Etat PLAI	157 500,00	2,20%
Autres subventions publiques (APHP, Préfecture de police, aviation civile)	550 000,00	7,67%
Subvention Région PLUS	14 046,00	0,20%
Subvention Région PLS	65 000,00	0,91%
Emprunt CDC foncier	2 870 478,00	40,04%
Emprunt CDC travaux	3 501 818,00	48,85%
Total	7 168 292,00	100,00%

DOSSIER N° EX088987 - 94- NOGENT SUR MARNE - AVENUE DU MARECHAL FAYOLLE - AVENUE DU MARECHAL FRANCHET D'ESPEREY ET RUE DE PLAISANCE - 29 PLUS/PLAI/PLS

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	3 448 030,00 € TTC	5,19 %	178 827,00 €
	Montant total de la subvention		178 827,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CDC HABITAT SOCIAL SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE
Adresse administrative : 33 AVENUE PIERRE MENDES FRANCE
75013 PARIS 13E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Société Anonyme
Représentant : Madame Anne-Sophie GRAVE, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation, dans le cadre d'une VEFA, de 14 logements PLUS, 12 PLAI et 3 PLS situés 9-11 avenue du Maréchal Fayolle, 5 avenue du Maréchal Franchet d'Esperey et 55-57 rue de Plaisance à Nogent-sur-Marne

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Taux de logements sociaux : 15,56%
Source DRIHL Inventaire SRU 2021

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Chauffage/ECS : individuel gaz
Certification/Label : NF Habitat HQE RT 2012 -20 %

SURFACES UTILES :

Logements PLS : 93,99 m²
Logements PLUS : 801,69 m²

Logements PLAI : 646,28 m²

LOYERS (m² SU valeur janvier 2023)

Logements PLS : 17,50 €

Logements PLUS : 7,99 €

Logements PLAI : 7,12 €

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement PLS

Calcul de la subvention : 213.837 € x 5 % = 10.692 €

Plafond : 5.000 € x 3 = 15.000 €

Aide en faveur du logement PLUS

Calcul de la subvention : 1.823.948 € x 4,61 % = 84.084 €

Plafond : 10.000 € x 14 = 140.000 €

Aide en faveur du logement très social de type PLAI

Calcul de la subvention : 1.410.245 € x 5,96 % = 84.051 €

Plafond : 12.000 € x 12 = 144.000 €

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- NOGENT-SUR-MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	6 640 931,00	100,00%
Total	6 640 931,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLAI	277 200,00	4,17%
Subvention PLAI adapté	35 000,00	0,53%
Subvention Région PLUS	84 084,00	1,27%
Subvention Région PLAI	84 051,00	1,27%
Subvention Région PLS	10 692,00	0,16%
Emprunt CDC foncier	2 730 419,00	41,12%
Emprunt CDC travaux	835 127,00	12,58%
Emprunt Action logement	710 000,00	10,69%
Fonds propres	1 874 358,00	28,22%
Total	6 640 931,00	100,00%

**DOSSIER N° EX087125 - 94 - ORMESSON SUR MARNE - ZAC DES CANTOUX (LOT H) - 37
PLUS/PLAI / 46 LGTS**

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	5 894 488,00 € TTC	5,05 %	297 408,00 €
	Montant total de la subvention		297 408,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : IMMOBILIERE 3F
Adresse administrative : 159 RUE NATIONALE
75013 PARIS 13E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Société Anonyme
Représentant : Monsieur Fabrice LE SACHÉ, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation de 18 logements PLUS et 19 PLAİ situés Zac des Cantoux (lot H) à Ormesson-sur-Marne

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Taux de logements sociaux : 6,85%
Source DRIHL Inventaire SRU 2021

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Chauffage/ECS : pompe à chaleur
Certification/Label : NF Habitat HQE niveau excellent, RE 2020

SURFACES UTILES :

Logements PLUS : 1.113,80 m²
Logements PLAİ : 1.112,75 m²

LOYERS (m² SU valeur mai 2022)
Logements PLUS : 7,32 €

Logements PLAI : 6,54 €

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement PLUS

Calcul de la subvention : $2.963.945 \text{ €} \times 4,26 \% = 126.264 \text{ €}$

Plafond : $10.000 \text{ €} \times 18 = 180.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement très social de type PLAI

Calcul de la subvention : $2.930.543 \text{ €} \times 5,84 \% = 171.144 \text{ €}$

Plafond : $12.000 \text{ €} \times 19 = 228.000 \text{ €}$

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- ORMESSON-SUR-MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	9 701 528,00	100,00%
Total	9 701 528,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLUS	54 000,00	0,56%
Subvention Etat PLAI	532 000,00	5,48%
Subvention Département (sollicitée)	325 200,00	3,35%
Subvention Région PLUS	126 264,00	1,30%
Subvention Région PLAI	171 144,00	1,76%
Emprunt CDC foncier	3 835 305,00	39,53%
Emprunt CDC travaux	2 556 871,00	26,36%
Emprunt Action logement	1 205 000,00	12,42%
Fonds propres	895 744,00	9,23%
Total	9 701 528,00	100,00%

DOSSIER N° EX087311 - 94 - LE PLESSIS TREVISE - 49-55 AVENUE MAURICE BERTEAUX - 13 PLUS/PLAI / 18 LGTS

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	2 130 778,00 € TTC	4,04 %	86 108,00 €
	Montant total de la subvention		86 108,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : IMMOBILIERE 3F
Adresse administrative : 159 RUE NATIONALE
75013 PARIS 13E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Société Anonyme
Représentant : Monsieur Fabrice LE SACHÉ, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation, dans le cadre d'une VEFA, de 5 logements PLUS et 8 PLAİ sis 49-55 avenue Maurice Berteaux au Plessis-Trévis

Dates prévisionnelles : 16 avril 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : urgence à démarrer les travaux au regard de l'opération qui s'intègre dans un programme plus vaste comprenant la construction de logements en accession

Description :

Taux de logements sociaux : 20,26 %

Source DRIHL Inventaire SRU 2021

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Chauffage/ECS : collectif gaz / PAC

Certification/Label : NF Habitat HQE (RE 2020)

SURFACES UTILES :

Logements PLUS : 294,40 m²

Logements PLAİ : 448,20 m²

LOYERS (m² SU valeur décembre 2023)

Logements PLUS : 7,17 €

Logements PLAI : 6,45 €

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement PLUS

Calcul de la subvention : $867.190 \text{ €} \times 3,46 \% = 30.005 \text{ €}$

Plafond : $10.000 \text{ €} \times 5 = 50.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement très social de type PLAI

Calcul de la subvention : $1.263.588 \text{ €} \times 4,44 \% = 56.103 \text{ €}$

Plafond : $12.000 \text{ €} \times 8 = 96.000 \text{ €}$

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- LE PLESSIS-TREVISÉ

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	4 230 276,00	100,00%
Total	4 230 276,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLAI	200 000,00	4,73%
Subvention PLAI adapté	17 500,00	0,41%
Subvention Département (sollicitée)	153 200,00	3,62%
Subvention Région PLUS	30 005,00	0,71%
Subvention Région PLAI	56 103,00	1,33%
Emprunt CDC foncier	1 571 658,00	37,15%
Emprunt CDC travaux	1 559 890,00	36,87%
Emprunt Action logement	245 000,00	5,79%
Fonds propres	396 920,00	9,38%
Total	4 230 276,00	100,00%

DOSSIER N° EX083250 - 94 - VILLECRESNES - RUE GABRIEL FAURE - 14 PLUS/PLAI

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	2 248 179,00 € TTC	4,90 %	110 082,00 €
	Montant total de la subvention		110 082,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : IMMOBILIERE 3F
Adresse administrative : 159 RUE NATIONALE
75013 PARIS 13E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Société Anonyme
Représentant : Monsieur Fabrice LE SACHÉ, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation de 8 logements PLUS et 6 PLAI situés 41-43 rue Gabriel Fauré à Villecresnes

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Taux de logements sociaux : 13,3%

Source DRIHL Inventaire SRU 2019

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Chauffage/ECS : individuel gaz

Certification/Label : RT 2012

SURFACES UTILES:

Logements PLUS : 489,33 m²

Logements PLAI : 260,85 m²

LOYERS (m² SU valeur avril 2023)

Logements PLUS : 7,52 €

Logements PLAI : 7,12 €

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement PLUS

Calcul de la subvention : $1.490.014 \text{ €} \times 3,76 \% = 56.025 \text{ €}$

Plafond : $10.000 \text{ €} \times 8 = 80.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement très social de type PLAI

Calcul de la subvention : $758.165 \text{ €} \times 7,13 \% = 54.057 \text{ €}$

Plafond : $12.000 \text{ €} \times 6 = 72.000 \text{ €}$

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- VILLECRESNES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	3 136 209,00	100,00%
Total	3 136 209,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLUS	12 600,00	0,40%
Subvention Etat PLAI	157 500,00	5,02%
Subvention Département (sollicitée)	109 200,00	3,48%
Subvention Région PLUS	56 025,00	1,79%
Subvention Région PLAI	54 057,00	1,72%
Emprunt CDC foncier	644 090,00	20,54%
Emprunt CDC travaux	1 642 198,00	52,36%
Emprunt Action logement	175 000,00	5,58%
Fonds propres	285 539,00	9,10%
Total	3 136 209,00	100,00%

DOSSIER N° EX088667 - 94 - VITRY-SUR-SEINE - ZAC SEINE GARE LOT GA41 - 53 PLUS/PLAI

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20415342-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	8 693 846,00 € TTC	2,05 %	177 887,00 €
Montant total de la subvention			177 887,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : OPH 94 VALOPHIS HABITAT OFFICE
PUBLIC DE L'HABITAT DU VAL DE MARNE

Adresse administrative : 9 ROUTE DE CHOISY
94000 CRETEIL

Statut Juridique : Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial

Représentant : Monsieur Métin YAVUZ, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation de 37 logements PLUS et 16 PLAI situés ZAC Seine Gare - lot GA41 à Vitry-sur-Seine

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Taux de logements sociaux : 39,68%
Source DRIHL Inventaire SRU 2021
Exception dispositif anti ghettos (NPNRU Choisy-le-Roi/ Orly)

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Chauffage/ECS : réseau de chaleur urbain
Certification/Label : NF Habitat HQE – RE 2020 – bâtiment Biosourcé

SURFACES UTILES:

Logements PLUS : 3.205,9 m²
Logements PLAI : 947,3 m²

LOYERS (m² SU valeur Janvier 2024)

Logements PLUS : 8,10 €
Logements PLAI : 7,32 €

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement PLUS
Calcul de la subvention : $6.124.945 \text{ €} \times 2,12 \% = 129.849 \text{ €}$
Plafond : $10.000 \text{ €} \times 37 = 370.000 \text{ €}$

Aide en faveur du logement très social de type PLAI
Calcul de la subvention : $2.568.901 \text{ €} \times 1,87 \% = 48.038 \text{ €}$
Plafond : $12.000 \text{ €} \times 16 = 192.000 \text{ €}$

Localisation géographique :

- VITRY-SUR-SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prix de revient prévisionnel de l'opération	12 044 985,00	100,00%
Total	12 044 985,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Etat PLUS	15 750,00	0,13%
Subvention ANRU PLAI	278 400,00	2,31%
Subvention Département (attribuée)	363 050,00	3,01%
Subvention Région PLUS	129 849,00	1,08%
Subvention Région PLAI	48 038,00	0,40%
Emprunt CDC foncier	2 606 283,91	21,64%
Emprunt CDC travaux	7 357 701,00	61,09%
Emprunt Action logement	1 245 913,09	10,34%
Total	12 044 985,00	100,00%

Annexe 3 - Fiches projets logements intermédiaires (LLI)

DOSSIER N° EX086631 - 77 - LAGNY SUR MARNE - 33 AVENUE RAYMOND POINCARE - 25 LLI

Dispositif : Aide au logement locatif intermédiaire (LLI) (n° 00001215)

Délibération Cadre : CP2020-356 du 01/07/2020

Imputation budgétaire : 905-552-20422-155001-200

Action : 15500101- Action en faveur du logement locatif intermédiaire LLI

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide au logement locatif intermédiaire (LLI)	2 886 210,00 € HT	4,33 %	125 000,00 €
	Montant total de la subvention		125 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ANTIN RESIDENCES SA HABITAT LOYER MODERE
Adresse administrative : 59 RUE DE PROVENCE
75009 PARIS 9E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Société Anonyme d'Habitation à Loyer Modéré
Représentant : Monsieur Denis LOTHAIRE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation de 25 logements intermédiaires sis 33 avenue Raymond Poincaré à Lagny-sur-Marne

Dates prévisionnelles : 2 septembre 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : urgence à démarrer les travaux au regard de l'état dégradé du bâtiment et des risques d'occupation illicite du site

Description :

ce programme est susceptible d'intéresser les personnels du grand hôpital de l'Est francilien (site de Marne-la-Vallée – Jossigny) et de la maison médicale de Saint-Thibault-des-Vignes, ainsi que les personnels de l'hôtel de police de Lagny-sur-Marne et des polices municipales des villes de Thorigny-sur-Marne et Pomponne

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Chauffage/ECS : individuel électrique / PAC

Certification/Label : NF habitat HQE (RE 2020)

SURFACE UTILE : 1 354,55 m²

LOYER PRATIQUÉ / m² SU (valeur décembre 2023) : 14,50 €

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement LLI

Calcul de la subvention : 2.886.210 € x 5 % = 144.311 €

Plafond : 5.000 € x 25 = 125.000 €

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- LAGNY-SUR-MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL DE L'OPERATION	5 210 558,00	100,00%	SUBVENTION REGION	125 000,00	2,40%
			EMPRUNTS	4 633 424,00	88,92%
			FONDS PROPRES	452 134,00	8,68%
Total	5 210 558,00	100,00%	Total	5 210 558,00	100,00%

La Région informe le bénéficiaire que cette aide est allouée sur la base du ou des régime(s) d'aides :
Décision d'exemption SIEG (2012/21/UE), relatif à : Décision d'exemption SIEG (2012/21/UE)

DOSSIER N° EX088089 - 78 - LES CLAYES SOUS BOIS - 9 RUE DE L'AVRE - 18 LLI

Dispositif : Aide au logement locatif intermédiaire (LLI) (n° 00001215)

Délibération Cadre : CP2020-356 du 01/07/2020

Imputation budgétaire : 905-552-20422-155001-200

Action : 15500101- Action en faveur du logement locatif intermédiaire LLI

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide au logement locatif intermédiaire (LLI)	2 908 473,00 € HT	3,09 %	90 000,00 €
	Montant total de la subvention		90 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LOGIREP

Adresse administrative : 127 RUE GAMBETTA
92150 SURESNES

Statut Juridique : Société Anonyme d'Habitation à Loyer Modéré

Représentant : Madame Karine JULIEN-ELKAÏM, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation, dans le cadre d'une VEFA, de 18 logements intermédiaires sis 9 rue de l'Avre aux Clayes-sous-Bois

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Ce programme est susceptible d'intéresser les personnels du centre hospitalier de Plaisir – site Mansart. Il peut également intéresser les personnels du lycée Jean Vilar à Plaisir et des collèges Anatole France et La Fosse aux Dames situés aux Clayes-sous-Bois. Par ailleurs, le commissariat de police de Plaisir est situé à moins de 2 kilomètres du programme, il peut donc intéresser son personnel

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Chauffage/ECS : réseau chaleur urbain / PAC

Certification/Label : NF habitat HQE (RE 2020)

SURFACE UTILE : 1 273,65 m²

LOYER PRATIQUÉ / m² SU (valeur janvier 2023) : 13,27 €

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement LLI

Calcul de la subvention : $2.908.473 \text{ €} \times 5 \% = 145.424 \text{ €}$

Plafond : $5.000 \text{ €} \times 18 = 90.000 \text{ €}$

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- LES CLAYES-SOUS-BOIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL DE L'OPERATION	5 024 972,00	100,00%
Total	5 024 972,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
SUBVENTION REGION	90 000,00	1,79%
EMPRUNTS	3 710 218,00	73,84%
FONDS PROPRES	1 224 754,00	24,37%
Total	5 024 972,00	100,00%

La Région informe le bénéficiaire que cette aide est allouée sur la base du ou des régime(s) d'aides :
Décision d'exemption SIEG (2012/21/UE), relatif à : Décision d'exemption SIEG (2012/21/UE)

DOSSIER N° EX088493 - 91 - BONDOUFLE - LOT C2 ZAC GRAND PARC - 16 LLI

Dispositif : Aide au logement locatif intermédiaire (LLI) (n° 00001215)

Délibération Cadre : CP2020-356 du 01/07/2020

Imputation budgétaire : 905-552-20422-155001-200

Action : 15500101- Action en faveur du logement locatif intermédiaire LLI

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide au logement locatif intermédiaire (LLI)	2 183 944,00 € HT	3,66 %	80 000,00 €
	Montant total de la subvention		80 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ANTIN RESIDENCES SA HABITAT LOYER MODERE
Adresse administrative : 59 RUE DE PROVENCE
75009 PARIS 9E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Société Anonyme d'Habitation à Loyer Modéré
Représentant : Monsieur Denis LOTHAIRE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation de 16 logements intermédiaires sis rue du Grand Noyer, lot C2 de la ZAC Grand Parc à Bondoufle

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Ce programme est susceptible d'intéresser les personnels de l'hôtel de police d'Evry et les jeunes policiers sortis de l'école de Police basés dans les commissariats de Brétigny-sur-Orge, Corbeil-Essonnes et Sainte-Geneviève-des-Bois. Il peut également permettre aux agents de la prison de Fleury-Mérogis de se loger à proximité de leur lieu de travail

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Chauffage/ECS : réseau chaleur urbain (biomasse)

Certification/Label : NF Habitat HQE (RE 2020) Bâtiment Biosourcé

SURFACE UTILE : 976,70 m²

LOYER PRATIQUÉ / m² SU (valeur janvier 2023) : 13,50 €

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement LLI

Calcul de la subvention : $2.183.944 \text{ €} \times 5 \% = 109.197 \text{ €}$

Plafond : $5.000 \text{ €} \times 16 = 80.000 \text{ €}$

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- BONDOUFLE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL DE L'OPERATION	3 276 406,00	100,00%	SUBVENTION REGION	80 000,00	2,44%
			EMPRUNTS	2 659 683,00	81,18%
			FONDS PROPRES	536 723,00	16,38%
Total	3 276 406,00	100,00%	Total	3 276 406,00	100,00%

La Région informe le bénéficiaire que cette aide est allouée sur la base du ou des régime(s) d'aides :
Décision d'exemption SIEG (2012/21/UE), relatif à : Décision d'exemption SIEG (2012/21/UE)

DOSSIER N° EX088425 - 75 - PARIS - 12-18 AVENUE DE LA PORTE DE LA VILLETTE - 19 LLI

Dispositif : Aide au logement locatif intermédiaire (LLI) (n° 00001215)

Délibération Cadre : CP2020-356 du 01/07/2020

Imputation budgétaire : 905-552-20422-155001-200

Action : 15500101- Action en faveur du logement locatif intermédiaire LLI

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide au logement locatif intermédiaire (LLI)	2 370 751,00 € HT	5,03 %	119 355,00 €
Montant total de la subvention			119 355,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : RATP HABITAT INTERMEDIAIRE
Adresse administrative : 158 RUE DE BAGNOLET
75020 PARIS 20E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Société par Actions Simplifiées
Représentant : Monsieur Valère PELLETIER, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation de 19 logements intermédiaires sis 12-18 avenue de la Porte de la Villette à Paris 19ème

Dates prévisionnelles : 5 septembre 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : urgence à démarrer les travaux au regard du chaînage des opérations du programme de rénovation urbaine de la Porte de la Villette.

Description :

ce programme est susceptible d'intéresser les personnels de l'hôpital Robert Debré situé à Paris 19ème et du centre hospitalier universitaire de la Pitié-Salpêtrière situé à Paris 13ème, ainsi que les personnels du commissariat du 19ème arrondissement de Paris et les agents du centre de maintenance de la RATP situé Porte de la Villette

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Chauffage/ECS : réseau chaleur urbain

Certification/Label : NF Habitat HQE (RT 2012 -20%) label Effinergie+, label Bâtiment Biosourcé niveau 3, label E+C-

SURFACE UTILE : 1 003,00 m²

LOYER PRATIQUÉ / m² SU (valeur janvier 2021) : 15,00 €

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement LLI

Calcul de la subvention : $2.370.751 \text{ €} \times 5 \% = 118.538 \text{ €}$

Plafond : $5.000 \text{ €} \times 19 = 95.000 \text{ €}$

Primes :

Label biosourcé : $500 \text{ €} \times 19 = 9.500 \text{ €}$

Toiture/mur végétalisé : 5.355 €

($139.253 \text{ €} \times 50\% = 69.627 \text{ €}$; plafond : $45 \text{ €} \times 119 \text{ m}^2 = 5.355 \text{ €}$)

Espaces privatifs extérieurs : $500 \text{ €} \times 19 = 9.500 \text{ €}$

Subvention totale : 119.355 €

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL DE L'OPERATION	5 016 945,00	100,00%
Total	5 016 945,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
SUBVENTION REGION	95 000,00	1,89%
Primes Région (9.500 € label bâtiment biosourcé niveau 3 / 5.355 € toitures végétalisées / 9.500 € espaces privatifs extérieurs)	24 355,00	0,49%
EMPRUNTS	4 897 590,00	97,62%
Total	5 016 945,00	100,00%

La Région informe le bénéficiaire que cette aide est allouée sur la base du ou des régime(s) d'aides :
Décision d'exemption SIEG (2012/21/UE), relatif à : Décision d'exemption SIEG (2012/21/UE)

DOSSIER N° EX086262 - 94 - VILLEJUIF - 14 AVENUE STALINGRAD - 11 LLI

Dispositif : Aide au logement locatif intermédiaire (LLI) (n° 00001215)

Délibération Cadre : CP2020-356 du 01/07/2020

Imputation budgétaire : 905-552-20422-155001-200

Action : 15500101- Action en faveur du logement locatif intermédiaire LLI

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide au logement locatif intermédiaire (LLI)	1 642 962,00 € HT	3,35 %	55 000,00 €
	Montant total de la subvention		55 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LOGIREP

Adresse administrative : 127 RUE GAMBETTA
92150 SURESNES

Statut Juridique : Société Anonyme d'Habitation à Loyer Modéré

Représentant : Madame Karine JULIEN-ELKAÏM, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation de 11 logements intermédiaires sis 14 avenue Stalingrad à Villejuif

Dates prévisionnelles : 15 novembre 2024 -

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

ce programme est susceptible d'intéresser les personnels des hôpitaux Paul Brousse, Gustave Roussy ainsi que le groupe hospitalier Paul Guiraud situés à Villejuif

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Chauffage/ECS : PAC

Certification/Label : opération non certifiée (RE 2020)

SURFACE UTILE : 652,87 m²

LOYER PRATIQUÉ / m² SU (valeur janvier 2023) : 15,40 €

DETAILS DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement LLI

Calcul de la subvention : 1.642.962 € x 5 % = 82.148 €

Plafond : 5.000 € x 11 = 55.000 €

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- VILLEJUIF

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL DE L'OPERATION	3 272 199,00	100,00%
Total	3 272 199,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
SUBVENTION REGION	55 000,00	1,68%
EMPRUNTS	2 567 006,00	78,45%
FONDS PROPRES	650 193,00	19,87%
Total	3 272 199,00	100,00%

La Région informe le bénéficiaire que cette aide est allouée sur la base du ou des régime(s) d'aides :
Décision d'exemption SIEG (2012/21/UE), relatif à : Décision d'exemption SIEG (2012/21/UE)

Annexe 4 - Fiche-projet réaffectation

**DOSSIER N° EX030937 - 95 - BEZONS - RUE LUCIEN SAMPAIX - 43 PLUS/PLS - 60 LOGTS -
REAFFECTATION DU SOLDE DE LA SUBVENTION**

Dispositif : Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires (n° 00000994)

Délibération Cadre : CR2017-02 du 26/01/2017

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155003-200

Action : 15500304- Soutien à la production de logements locatifs sociaux

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien à la production de logements locatifs sociaux, très sociaux et intermédiaires	465 184,00 € TTC	5,00 %	23 259,00 €
Montant total déjà versé			18 607,20 €
Montant de la subvention à réaffecter			4 651,80 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : AB HABITAT
Adresse administrative : 203 RUE MICHEL CARRE
95870 BEZONS
Statut Juridique : Société Anonyme
Représentant : Monsieur Dominique LEPARRE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : réalisation, dans le cadre d'une VEFA, de 6 logements PLS sis 15 rue Lucien Sampaix à Bezons

Dates prévisionnelles : 4 juillet 2018 -

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Réaffectation du solde de la subvention votée par délibération n° CP 2018-257 du 4 juillet 2018 pour rectification d'une erreur matérielle des services de la Région.

Description :

La présente opération a fait l'objet, par délibération n° CP 2018-257 du 4 juillet 2018, d'un soutien régional d'un montant de 23 259 €. Deux acomptes, pour un montant total de 18 607,20 € ont été versés. Suite à une erreur des services de la Région, la demande de versement du solde, reçue dans les délais, n'a pu être traitée avant la date de caducité de la subvention. La présente fiche vise donc à réaffecter le solde de la subvention.

Présentation de l'opération (pour mémoire) :

Chauffage/ECS : collectif gaz
Caractéristiques techniques : Certification BEE+

Mode de conventionnement PLS

Surface utile : 280,30 m²

Loyer / m² SU - Valeur décembre 2017 : 10,41 €

DETAIL DU CALCUL DE LA SUBVENTION

Aide en faveur du logement de type PLS

Calcul de la subvention : $465.184 \text{ €} \times 5\% = 23.259 \text{ €}$

Plafond : $5.000 \text{ €} \times 6 = 30.000 \text{ €}$

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- BEZONS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL	741 431,00	100,00%
Total	741 431,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
SUBVENTION 1%	60 000,00	8,09%
FONDS PROPRES	287 456,00	38,77%
PRETS CDC	370 716,00	50,00%
SUBVENTION REGION (montant versé au titre de 2019)	9 714,67	1,31%
SUBVENTION REGION (montant versé au titre de 2020)	8 892,53	1,20%
SUBVENTION REGION 2024 (affectation pour solde)	4 651,80	0,63%
Total	741 431,00	100,00%

Annexe 5 - Avenant convention FAS

AVENANT N°2
A LA CONVENTION ENTRE LA REGION ILE-DE-FRANCE ET LA FAS ILE-DE-FRANCE
RELATIVE MISE EN ŒUVRE D'UN DISPOSITIF REGIONAL DE SECURISATION DES
ORGANISMES D'INSERTION PAR LE LOGEMENT

Entre la Région Ile-de-France, représentée par sa Présidente, Madame Valérie PECRESSE, en vertu de la délibération n° CP 2024-351 du 15 novembre 2024,

Ci-après dénommée la « Région »

et

La Fédération des Acteurs de la Solidarité (F.A.S.) Ile-de-France, association de la loi de 1901 sise 30 boulevard de Chanzy - 93100 Montreuil représentée par son Président, Monsieur Bruno MOREL, en vertu de

Ci-après dénommée « FAS Ile-de-France »

Après avoir rappelé :

La Région Ile-de-France et la FAS-Ile-de-France ont conclu en date du 23 novembre 2021 une convention relative à la mise en œuvre d'un dispositif régional de soutien aux associations d'insertion par le logement pour la période 2022-2024, conformément à la délibération n° CR 2021-054 du 23 septembre 2021.

A l'occasion de cette convention, un dispositif expérimental « Confiance Ile-de-France jeunes » dédié au logement des jeunes les plus précaires a été introduit en vue de bénéficier à 2 000 d'entre eux.

Par un avenant n°1 approuvé par délibération n° CP 2022-446 du 10 novembre 2022, l'objectif cible de 2 000 bénéficiaires a été porté à 4 000, conformément à la délibération n° CR 2022-035 du 19 mai 2022 portant diverses mesures de bouclier social anti-inflation et de lutte contre la précarité.

Au regard du bilan encore modeste de l'expérimentation, les parties conviennent de prolonger sa mise en œuvre pour la période 2024-2026 et de l'adapter.

Il est également retenu entre les parties de procéder à des ajustements du dispositif de sécurisation des organismes d'insertion par le logement.

Article 1 :

Le dernier alinéa de l'article 1.b « Cas atypiques » est rédigé comme suit :

« Cas atypiques : charges exceptionnelles ne relevant pas des 4 catégories précédentes dont surconsommation des fluides liée à une fuite, décès dans le logement (prise en charge des

frais de désinfection hors nettoyage), débarras suite au décès ou au départ du locataire dans la limite 1 000 €. »

Article 2

A l'alinéa 5 de l'article 1.d de la convention, la mention « 950 € » est remplacée par « 1 110 € ».

Article 3 :

L'alinéa 22 de l'article 1 est rédigé comme suit :

« Enfin, le fonds est mobilisé en faveur des jeunes qui rencontrent des difficultés particulières d'accès au logement en raison de la faiblesse de leurs revenus. Sont concernés :

- les jeunes de moins de 25 ans bénéficiant de la garantie jeunes, en PACEA, en alternance et tout particulièrement les stagiaires de la formation professionnelle bénéficiant du revenu jeunes actifs de la Région ;
- les jeunes suivis en SIAO et prêts à accéder à un logement d'insertion ou de droit commun ;
- les jeunes engagés dans un parcours d'insertion par l'activité économique et ayant conclu un contrat à durée déterminée d'insertion, un contrat d'initiative emploi, ou un contrat à durée déterminée d'usage.

Parmi les jeunes visés, les jeunes parents célibataires rencontrant des difficultés d'accès au logement sont éligibles au dispositif, sous réserve d'un niveau maximum de ressources mensuelles de 1 575 €. »

Article 4 :

A l'alinéa 24 de l'article 1, les montants des forfaits mensuels d'aide à la solvabilisation sont portés de 200 € et 150 € (valeur T3 2021) à 220 € et 165 € (valeur T2 2024). Ils sont actualisés en fonction de l'évolution de l'IRL.

Article 5 :

L'article 2.10 est rédigé comme suit :

« Afin de participer à la notoriété et à la lisibilité de l'action de la Région Ile-de-France, le bénéficiaire s'engage à faire apparaître la contribution régionale pour toutes les actions de communication liées à l'objet de la présente convention. La mise en œuvre des obligations en matière de communication doit se faire dans le respect de la Charte de visibilité régionale disponible sur www.iledefrance.fr/logo-et-chartes-IDF.

Le bénéficiaire autorise à titre gracieux la Région à utiliser les résultats du projet subventionné (publications y compris photographiques, communication à des tiers...) à des fins de communication relative à l'action régionale. La Région ne revendique aucun droit de propriété intellectuelle sur le projet. Toute utilisation ou exploitation commerciale du projet par la Région est interdite.

La présence du logotype de la Région est obligatoire, en 1^{ère} de couverture ou en page de garde, sur tous les supports de promotion, d'information, de publicité et de communication.

Les correspondances avec les destinataires de l'action soutenue par la Région indiquent explicitement que cette action bénéficie du soutien de la Région Ile-de-France.

Concernant les sites web, la mention et le logotype sont positionnés en page d'accueil et font l'objet d'un lien avec le site institutionnel de la Région Ile-de-France.

Tous les événements de relations publiques ou opérations de médiatisation liés à l'exécution de la présente convention font expressément référence à l'implication de la Région selon les règles définies ci-dessus. De même, le bénéficiaire s'engage à coopérer à la bonne réalisation de toutes les actions de communication, liées à l'exécution de la présente convention, décidées par l'institution régionale. »

Article 6 :

Un article 2.11 bis est ajouté et rédigé comme suit :

« Le bénéficiaire s'engage à publier, sur la durée de la présente convention, en contrepartie de l'abondement de 658 825 € affectés par délibération n° CP 2024-351 du 15 novembre 2024, 2 offres de stages ou de contrats de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région. »

Article 7 :

A l'article 3, l'alinéa 3 est rédigé comme suit :

« Le montant de la subvention consacrée au titre de 2022-2026 est fixé à 5 913 901 € dont 3 655 076 € affectés par délibération n° CP 2021-472 du 19 novembre 2021 (dont 1 600 000 € pour le dispositif Confiance Ile-de-France Jeunes), 1 600 000 € supplémentaires pour le dispositif Confiance Ile-de-France Jeunes affectés par délibération n° CP 2022-446 du 10 novembre 2022 et 658 825 € affectés par délibération n° CP 2024-351 du 15 novembre 2024 pour compléter le dispositif de sécurisation sur la période. »

Article 8 :

L'article 4 est rédigé comme suit :

« Le versement de cette subvention est effectué :
Sur le compte établi au nom de : Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) Ile-de-France.
Ouvert : Banque Rothschild – Martin Maurel
Compte n° : 60496201024.
Sur présentation d'un appel de subvention.

Subvention de 2 713 901 € pour le dispositif de sécurisation dont 2 055 076 € affectés par délibération n° CP 2021-472 du 19 novembre 2021 et 658 825 € affectés par délibération n° CP 2024-351 du 15 novembre 2024.

Elle est payable en trois fois. Un premier versement équivalent à 20% de la subvention est effectué à la signature de la convention. Un deuxième versement équivalent à 20% de la subvention est effectué sur justification de la consommation de 75% de la première tranche. Le solde de la subvention est versé sur justification de la consommation de 75% de la deuxième tranche.

Subvention de 3 200 000 € pour le dispositif « Confiance Ile-de-France jeunes » dont 1 600 000 € affectés par délibération n° CP 2021-472 du 19 novembre 2021 et 1 600 000 € complémentaires affectés par délibération n° CP 2022-446 du 10 novembre 2022.

Elle est payable en trois fois. Un premier versement équivalent à 30% maximum de la subvention est effectué à la signature de la convention et sur production d'un appel de fonds. Un deuxième versement équivalent à 20% de la subvention est effectué sur justification de la consommation

de 75% du premier versement. Le solde de la subvention est versé sur justification de la consommation de 75% du deuxième versement. »

Article 9 :

A l'article 9, la mention « 31 décembre 2024 » est remplacée par « 31 décembre 2026 ».

Le dernier alinéa de l'article 9 est modifié comme suit : « Sont également restituées les sommes demeurées disponibles qui n'auraient pas été mobilisées au titre des autres interventions du fonds (dispositif généraliste et dispositif Confiance Ile-de-France Jeune). Le total de ces sommes est communiqué par la FAS Ile-de-France dans les six mois suivant la fin de la convention sur production d'un état récapitulatif des dépenses. ».

Article 10 :

L'alinéa 1 du point I-5 de l'annexe à la convention est rédigé comme suit :

« Le fonds est doté d'un volet spécifique dédié à une expérimentation en faveur des jeunes qui rencontrent des difficultés particulières d'accès au logement en raison de la faiblesse de leurs revenus. Sont concernés :

- les jeunes de moins de 25 ans bénéficiant de la garantie jeunes, en PACEA, en alternance et tout particulièrement les stagiaires de la formation professionnelle bénéficiant du revenu jeunes actifs de la Région ;
- les jeunes suivis en SIAO et prêts à accéder à un logement d'insertion ou de droit commun ;
- les jeunes engagés dans un parcours d'insertion par l'activité économique et ayant conclu un contrat à durée déterminée d'insertion, un contrat d'initiative emploi, ou un contrat à durée déterminée d'usage.

Parmi les jeunes visés, les jeunes parents célibataires rencontrant des difficultés d'accès au logement sont éligibles au dispositif, sous réserve d'un niveau maximum de ressources mensuelles de 1 575 €. »

Article 11 :

Au point I-5, alinéa 4, de l'annexe à la convention, les montants des forfaits mensuels d'aide à la solvabilisation sont portés de 200 € et 150 € (valeur T3 2021) à 220 € et 165 € (valeur T2 2024). Ils sont actualisés en fonction de l'évolution de l'IRL.

Article 12 :

L'annexe 2 à la convention est remplacée par les tableaux annexés au présent avenant.

Article 13 :

Les autres dispositions, non modifiées par le présent avenant, restent inchangées.

Le

Le

Le Président
de la F.A.S Ile-de-France

La Présidente du Conseil régional
d'Île-de-France

Annexe 2 modifiée : Bilan et projections financières du dispositif régional de sécurisation

		2021	2022	2023		2024	2025	2026	Total 2024/2026
Dispositif généraliste	Impayés	62 133	73 145	96 861		132 500	144 500	151 500	428 500
	Vacance anormale	111 347	86 921	125 355		125 455	125 709	126 346	377 510
	Dégradations exceptionnelles	33 762	28 083	33 148		35 474	36 853	38 287	110 614
	Procédures contentieuses	104 088	102 841	112 940		128 258	124 640	126 037	378 935
	Charges imprévues	0	1 823	350		1 000	6 000	6 000	13 000
	Total dispositif généraliste	311 329	292 812	368 653		422 686	437 703	448 170	1 308 559
Dispositif CIDFJ	Consommation CIDFJ (2022/2026)		28 200	190 200		647 646	1 119 617	1 214 338	3 200 000
	Nombre de jeunes (2022/2026)		39	278		800	1 383	1 500	4 000
	Total indemnisations	371 329	321 012	558 853		1 070 332	1 557 320	1 662 508	4 290 159
	Animation et fonctionnement du dispositif	235 639	235 639	240 495		242 478	247 328	249 801	739 606
	Expertise, appui aux adhérents et communication	148 088	148 088	151 085		152 761	155 816	157 375	465 952
	<i>Dont</i>								0
	Expertise (indemnisations et avances de trésorerie + conseil + formation)	36 563	36 563	37 341		37 579	38 471	38 856	114 906
	Appui aux adhérents et communication	111 525	111 525	113 894		115 182	117 345	118 519	351 046
	<i>Dont Communication</i>	28 807	28 807	29 419		29 717	30 310	30 613	90 641
	Organisations de formations et réunions d'échange	49 701	49 701	50 497		51 256	52 301	52 824	156 381
	Conseil individualisé, transfert de compétences	33 017	33 017	33 978		34 209	34 734	35 082	104 025
									0
	Fonctionnement	87 550	87 550	89 410		89 717	91 511	92 426	273 655
	<i>Dont</i>								0
	Gestion administrative liée aux indemnisations	41 605	41 605	42 489		42 616	43 443	43 878	129 937
	Gestion administrative liée aux avances de trésorerie	987	987	1 008		1 011	1 031	1 042	3 084
	Frais de structure	44 959	44 959	45 914		46 090	47 037	47 507	140 634
	<i>Dont Gestion comptable et financière</i>	27 943	27 943	28 536		28 688	29 235	29 539	87 462
	Encadrement	11 138	11 138	11 375		11 417	11 653	11 757	34 827
	Adhésions, tableaux de bord et bilans	5 878	5 878	6 002		6 005	6 149	6 211	18 365
									0
	Total indemnisations et fonctionnement	606 968	556 651	799 348		1 312 810	1 804 647	1 912 308	5 029 765
	Avances de trésorerie					486 000			
	Total sans les avances de trésorerie	606 968	556 651	799 348		1 312 810	1 804 647	1 912 308	5 029 765

Besoins financiers

Besoin financier 2024/2026 Dispositif généraliste (hors CIDFJ)

Reste au 15/09/2024 sur l'enveloppe financière de l'actuelle convention	831 022
Pour 2024	
delta adhésion 2024 estimée	6 300
delta consommation prévue dispo généraliste (idemn et fonctionnement)	213 146
Total non consommé restant estimé au 31/12/2024	624 176

Pour 2025	
Adhésion 2025 estimée	50 000
Consommation prévue dispo généraliste (idemn et fonctionnement)	685 030
Besoin de Financement pour 2025	-10 854

Pour 2026	
Adhésion 2026 estimée	50 000
Consommation prévue dispo généraliste (idemn et fonctionnement)	697 971
Besoin de financement pour 2026	-658 825

Global besoin réabondement financier **-658 825**

Besoin financier CIDFJ

Reste au 15/09/2024 sur l'enveloppe financière de l'actuelle convention et de l'avenant	2 817 000
Pour 2024	
delta consommation estimée	483 046
Total estimé non consommé au 31/12/2024	2 333 954

Pour 2025	
Consommation prévue	1 119 617
Total estimé non consommé au 31/12/2025	1 214 337

Pour 2026	
Consommation prévue	1 214 337
Besoin de réabondement financier	0

DOSSIER N° 21010302 - Partenariat avec la Fédération de la Solidarité (FAS) Ile-de-France 2022-2026

Dispositif : FAS – partenariat (n° 00000725)

Délibération Cadre : CR18-031 du 20/09/2018

Imputation budgétaire : 905-555-20422-155005-200

Action : 15500501- Lutte contre la précarité énergétique

PAR APPLICATION DU BAREME	MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM
	5 913 901 €
Dont subvention complémentaire attribuée par délibération n° CP 2022-446 du 10 novembre 2022	1 600 000 €
Dont subvention complémentaire attribuée par délibération n° CP 2024-351 du 15 novembre 2024	658 825 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : FEDERATION DES ACTEURS DE
LA SOLIDARITE ILE DE FRANCE

Adresse administrative : 30 BD CHANZY
93100 MONTREUIL

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame ISABELLE MEDOU-MARERE, Directrice

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : attribution d'une subvention de 5 913 901 € à la FAS Ile -de-France au titre du dispositif régional de sécurisation des associations d'insertion par le logement pour la période 2022-2026

Dates prévisionnelles : 19 novembre 2021 - 31 décembre 2026

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Prolongation de la convention de partenariat avec la FAS Île-de-France initiée en 2021.

Description :

Projet initial présenté dans le rapport n° CP 2021-472 du 19 novembre 2021 :

Reconduction pour 2022-2024 du dispositif mis en place entre la Région et la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) Ile-de-France pour la sécurisation de logements d'insertion par délibération n° CR 2021-054 du 23 septembre 2021.

Attribution d'une subvention de 3 255 161 € à la FAS Ile-de-France au titre du dispositif régional de sécurisation des associations d'insertion par le logement pour la période 2022-2024.

Projet initial complété dans le rapport n° CP 2022-446 du 10 novembre 2022 :

Avenant à la convention entre la Région et la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) relative à la mise en œuvre d'un dispositif de sécurisation des organismes d'insertion par le logement, par délibération n° CP du 10 novembre 2022.

L'avenant a pour objet l'attribution d'une subvention complémentaire d'un montant de 1.600.000 € pour la période 2022-2024 permettant de porter l'objectif « CONFIANCE IDF JEUNES », fixé à l'article 1 de la convention signée entre la Région et la FAS Ile-de-France pour la période 2022-2024, de 2 000 à 4 000 jeunes.

Projet complété par le rapport n° CP 2024-351 du 15 novembre 2024 :

Prolongation sur la période 2024-2026 du dispositif mis en place entre la Région et la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) Ile-de-France pour la sécurisation de logements d'insertion par délibération n° CR 2021-054 du 23 septembre 2021.

Attribution d'une subvention de 658 825 € à la FAS Ile-de-France au titre du dispositif régional de sécurisation des associations d'insertion par le logement pour la période 2024-2026.

Il est proposé de conclure un avenant n° 2 à la convention en vigueur afin de porter son terme du 31 décembre 2024 au 31 décembre 2026 pour que ce délai supplémentaire permette d'atteindre l'objectif de 4000 jeunes bénéficiaires, dans le cadre de la subvention d'ores et déjà affectée par la Région pour le dispositif Confiance Ile-de-France Jeunes.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- MONTREUIL

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.